

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

**DORDOGNE**  
Entrepreneur  
tout terrain

**LOT-ET-GARONNE**  
La naissance  
d'Agropole Confluence

**HAUTES-PYRÉNÉES**  
ISP System et  
le défi du bas carbone

MARTINE  
**BALOUT**  
créatrice de Historia'Cité

Dordogne  
**La passion  
du patrimoine**





## À la une

4 Dordogne :  
La passion du patrimoine

## Dordogne

10 La Dordogne  
nous fait une fleur

12 Entrepreneur tout terrain

15 Nouvelles brèves

## Gironde

18 Divins ateliers de Bacchus

20 Nouvelles brèves

## Landes

22 Virginie Bérot,  
l'énergie d'entreprendre

25 Nouvelles brèves

## Lot-et-Garonne

26 Le bus de la jeunesse

28 La naissance d'Agropole  
Confluence

30 Nouvelles brèves

## Béarn

34 Le nettoyage dépolu

36 Nouvelles brèves

## Pays basque

38 Le droit fiscal à l'œuvre

40 Nouvelles brèves

## Hautes-Pyrénées

42 ISP System et  
le déficit du bas carbone

44 Une saison au goût d'exploit

45 L'engagement  
auprès des militaires

46 Nouvelles brèves

## Le Cercle des Experts

48 Veiller sur son marché pour anticiper

## Tendances Business

52 Nouvelles missions  
des commissaires aux comptes

54 La Capeb vise le marché du patrimoine

## 56 Cinéma

## 58 Annonces Légales



# 56



# 68

MARTINE  
**BALOUT**  
créatrice de Historia'Cité



# Dordogne La passion du patrimoine



Personnalité connue et reconnue dans le monde du tourisme et du patrimoine, à Périgueux et au-delà, Martine Balout propose des visites sur-mesure pour une découverte intimiste de l'histoire locale. Avec Historia'Cité, elle donne des clés pour percer les secrets de sa ville.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

**C**est une entreprise qui lui ressemble, collant parfaitement à son itinéraire et à son attachement à Périgueux. Sa signature. Historia'Cité donne des clés pour percer les secrets de la ville, aborder

des thèmes que sa créatrice a largement explorés. L'activité est née en septembre 2022, fruit de son expérience, somme de ses connaissances et contacts. « Je m'adresse aussi bien à des touristes américains qu'à des Périgourdins. Récemment, j'ai guidé l'association des Papis ravis, des amoureux de Périgueux qui ont découvert bien des choses sur leur ville ! » Si le

format de groupe qu'elle souhaite accompagner est plutôt d'une vingtaine de personnes, adapté aux lieux dans lesquels elle obtient des visites privilégiées, elle attend avec impatience la réservation faite par une structure du sud de la France qui affrète des bus vers des destinations surprises. La formule idéale pour découvrir Périgueux avec elle !





© Louis Piquemil - La Vie Économique

## LABYRINTHE INSOLITE DES RUELLES, LIEUX DE RÉSISTANCE...

La conférencière, guide nationale agréée par le ministère de la Culture et auteure, directrice du Patrimoine de cette Ville d'Art et d'Histoire de 1977 à 2022, a fait de sa passion son métier. Elle a su mettre en scène les visites pour révéler l'architecture comme on ne savait pas forcément la regarder jusque-là : promenades aux flambeaux, costumées, à vélo... Elle mobilise à présent toutes ces

approches, sa documentation et ses archives pour proposer des parcours thématiques : labyrinthe insolite des ruelles, lieux de Résistance, aventure ferroviaire et ère industrielle, naissance des jardins au XIX<sup>e</sup>, hôtels particuliers et histoires de familles du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup>, révolution urbaine au Second Empire, gastronomie, chemins de Saint-Jacques, rempart antique, l'eau et la rivière, lieux de justice... tout est possible, avec l'intervention de spécialistes sur certains sujets.

“ J'aime me sentir détective du patrimoine, découvrir des pépites, des histoires contemporaines méconnues ”





## UN CONTEXTE TOURISTIQUE FRAGMENTÉ

2023 marque la première saison sous le signe de la séparation, avec deux offres et accueils distincts : la compétence touristique locale avait évolué vers une dimension communautaire au sein du Grand Périgueux où la ville occupait une belle place au regard de son capital patrimonial. Une mésentente entre élus a conduit à un détricotage de ce qui avait été patiemment assemblé. Ce printemps, l'Office de tourisme de Périgueux reste place du Coderc tandis que le Grand Périgueux a installé son personnel dans la halle de la gare de Niversac, entrée de l'agglomération côté Périgord noir.

© Louis Piquemil - La Vie Economique



© Louis Piquemil - La Vie Economique

Elle marche aussi sur les traces du passage de personnages illustres, Victor Hugo, Delacroix, George Sand. « J'aime me sentir détective du patrimoine, découvrir des pépites, des histoires contemporaines méconnues comme celle de la liqueur La Gauloise qui revit à Limoges. Nous allons faire un livre avec le distillateur. »

### UNE OFFRE SINGULIÈRE

Grâce à une convention avec le centre des monuments nationaux, l'exploratrice du patrimoine local peut par exemple accéder aux toits de la cathédrale Saint-Front dans le cadre d'une longue balade dans la vieille ville. « Je peux aussi proposer des visites nocturnes, pour porter un autre regard sur les ruelles, une ronde de nuit ponctuée de lectures. » Rien à voir avec les promenades aux flambeaux qu'elle guidait avec le concours de plusieurs services municipaux (police, technique, etc.) : ce créneau très personnalisé ne vient pas concurrencer

l'offre touristique locale (lire encadré). « J'écris une autre histoire, je propose ce que les autres ne font pas, dans un esprit de conférence, souvent autour d'un personnage ancré à Périgueux. »

### DONNER DU SENS

Sa ville est un inépuisable sujet de recherche. « Des liens se tissent au fil des mises en relation. » Ce sens du partage lui ouvre bien des portes fermées au plus grand nombre. « La relation humaine est essentielle dans l'approche patrimoniale, l'histoire vit à travers ceux qui l'ont fait et ceux qui en ont hérité. » Des propriétaires de demeures viennent désormais vers elle. « Nous nous aidons mutuellement à travers des actes notariés, des traces de travaux. » Récemment, l'un d'eux l'a invitée à découvrir sa demeure, près des quais, et lui a proposé de l'intégrer à l'une de ses visites exceptionnelles. Elle reçoit cette offre comme la récompense d'années de proximité et de terrain.



## “ Je travaille avec la directrice de Montmartre sur le lien entre l'architecte de la cathédrale Saint-Front et du Sacré-Cœur ”



### EMPREINTES DANS LA VILLE

Qu'il s'agisse d'associations, d'agences de voyage, d'entreprises, de réunions familiales ou événements de particuliers, elle trouve le bon sujet pour rendre le moment unique. Elle a ainsi pu occuper les participants d'un mariage, dans ces moments de flottement entre la cérémonie et la soirée, avec ses secrets de ville. « J'essaie de donner les clés pour déchiffrer des détails de sculpture, présenter les grands témoins de l'évolution de la cité. » Aucun parcours ne ressemble à un autre. De quoi développer le goût du patrimoine.

### PROLONGER PAR L'ÉCRITURE

Martine Balout s'est constitué un solide fonds documentaire. « J'aime m'offrir des livres. » Elle aime aussi écrire et signe ses propres ouvrages, dont deux tomes constitués à partir des chroniques publiées dans *La Dordogne Libre*. Prochaine parution : *Histoires incroyables mais vraies*, à partir de ses recherches dans la presse locale. « Mon entreprise me permet aussi cela. »

Les trajectoires individuelles se fondent dans le cours de l'histoire et elle va chercher des tranches de



vie qui sont autant de tranches de ville. « Les demeures de Périgueux se lisent à travers ce qu'en ont fait les hommes. J'étais l'autre jour avec un descendant de la famille Didon, ce préhistorien à qui l'on doit des

## LABEL HISTOIRE

La petite fille rêveuse voyageait déjà dans l'histoire. « Le premier cap, c'est un exposé sur le tournage de Jacquou Le Croquant au pied de Saint-Front, au château de l'Herm, à Fanlac... » sur les traces de la légende et du contexte historique. Elle n'a plus arrêté d'enquêter dans les coulisses de sa ville. L'apprentissage des langues étrangères aurait dû la conduire dans une agence de voyage, à Paris, mais ses études d'histoire et histoire de l'art ont pris le dessus. En 1977, elle choisit de devenir guide dans sa ville de cœur, qui n'organisait pas encore de visites. « J'ai proposé que Périgueux se porte candidate au label Ville d'art et d'histoire. » Reçue au concours national d'animateur de l'architecture et du patrimoine en 1987, elle s'investit progressivement dans l'activité touristique jusqu'à la direction de l'Office de tourisme de la ville où elle se bat aux côtés des élus pour obtenir 4 étoiles et le classement en station de tourisme en 2007. Très investie dans la communication, la directrice a guidé la reine mère d'Angleterre, le prince Charles ou Farah Diba, conduit le ministre de la Culture Aillagon sur les toits de la cathédrale quand l'accès n'était pas encore sécurisé. Elle a valorisé la ville dans *Des racines & des aïles* et noué des liens en Europe, pour rapprocher Parme et Périgueux par exemple. Pour autant, elle n'a jamais abandonné le contact avec le public, sur le terrain.



© Louis Piquemil - La Vie Économique

circuits gastronomiques et touristiques, je recueille aussi des témoignages familiaux sur l'écrivain Léon Bloy ou le caricaturiste Sem. »

### PARTENARIAT AVEC PÉRIGORD HABITAT

Les visites thématiques qu'elle programme une fois par mois, annoncées sur son site Internet, sont destinées au grand public. « J'ai beaucoup d'imagination », sourit celle qui redoute les habitudes. Les idées poétiques se succèdent, comme ce calendrier de l'Avent qui ouvre 25 portes à travers la ville ou encore, pour une balade de Carnaval, une distribution de masques évoquant les feronneries d'art. Un partenariat avec Périgord habitat, bailleur social qui dispose de logements dans la ville ancienne, « nous permet d'apprendre ensemble l'histoire de ces demeures ». En tirant le fil de

l'histoire locale, la tête chercheuse du patrimoine se promène autour de Périgueux, au château des Reynats, à Chancelade, sur les traces de la famille Magne, à Trélassac, ou à l'hôtel de Bouillac, à Montignac. « J'ai envie de relier ces lieux magnifiques à leur histoire. »

### PASSEUSE D'HISTOIRES

Les vies professionnelle et personnelle de Martine Balout fusionnent dans cette entreprise très personnelle. « Cette approche m'appartient, j'aime ajouter de la délicatesse à notre monde qui en manque parfois, un petit cadeau en souvenir. » Avec Historia'Cité, elle goûte l'aventure indépendante que ses enfants ont choisi de vivre avant elle. « Ils ont tous l'esprit d'entreprise. » Sa fille est coach sportive et influenceuse à Ajaccio, l'un de ses fils est aménageur de véhicules de loisir à Pau, l'autre a été restaurateur en Suisse avant de piloter un food truck à Périgueux. « Même si j'ai eu la chance d'être libre dans mon travail, je savoure une plus grande indépendance, mais toujours dans la transversalité. Il n'est jamais trop tard pour créer son activité. » ■

“ Qu'il s'agisse d'associations, d'agences de voyages ou d'entreprises, elle trouve le bon sujet pour rendre le moment unique ”

# La Dordogne nous fait une fleur

L'époque est révolue des concours de villes et villages fleuris façon compétition de vasques colorées. L'intérêt a évolué au fil des ans et les choix environnementaux ont pris de l'importance dans le paysage.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

**L**e label national complète sa signature par la touche « qualité de vie », une identité qui va bien au-delà de la mise en valeur d'espaces verts et idées créatives. Fleurir et embellir oui, mais au naturel. Le Périgord a chassé les pesticides avec une charte dès 2011, devançant la loi Labbé. La Dordogne est labellisée Département fleuri et plus de 150 communes sont engagées et accompagnées dans la démarche Villes et Villages fleuris, dont 50 labellisées (21 cueillent une fleur, 20 en ont deux, 7 en ont trois). Deux villes seulement disposent de 4 fleurs, Périgueux, depuis 2003, et Terrasson-Lavilledieu, qui l'a obtenue en 2022. Chaque année apporte son lot de promotion et de progression : Beaugard-de-Terrasson, Paunat, Saint-Astier, Saint-Cyprien, Saint-Léon-sur-Vézère, Monpazier et Terrasson-Lavilledieu ont obtenu une fleur supplémentaire à leur label l'an passé.

## TOUTES LES NUANCES DE VERT

Les motifs de célébrer la végétalisation du cadre de vie sont nombreux. 12 communes ont été sélectionnées et récompensées pour la qualité d'une démarche remarquable sur leur territoire : Abjat-sur-Bandiat (prix de l'aménagement paysager), Saint-Paul-Lizonne (prix du jardinier), Faux (énergie verte), Champcevinel (maraîchage communal), Villeteureix (dynamique territoriale), Monpazier (inventaire du patrimoine arboré communal), Saint-Aquilin (action éducative et pédagogique), Port-Sainte-Foy-et-Ponchat (rue fleurie), Augignac (bénévolat), Veyrines-de-Vergt (enherbement du cimetière), Chantérac (intégration du lotissement), Jumilhac-le-Grand (sensibilisation au fleurissement).

## DYNAMIQUE D'ENSEMBLE

Le pôle paysage et espaces verts du Département anime une coopération entre tous les acteurs concernés, communes, Agence technique départementale,



Conseil d'architecture et d'urbanisme, Comité du tourisme pour harmoniser et dynamiser les bonnes pratiques.

Voilà plus de dix ans que ce pôle départemental anime le label. Il vient de réaliser une enquête pour étudier les pratiques et les attentes en la matière. 71 communes ont répondu, dont la moitié labellisées : elles sont majoritairement désireuses d'un accompagnement technique pour leurs projets, parmi lesquels la végétalisation des abords d'établissements publics et entrées de villes sont les principales attentes.

Les résultats de l'enquête incitent le Département à donner une nouvelle dimension à la mission Villes et Villages Fleuris pour répondre au plus juste aux attentes et accompagner les collectivités dans leurs démarches d'aménagements paysagers et de mises en valeur des espaces publics.

### AÇCOMPAGNER LES DÉMARCHES PAYSAGÈRES

Trois niveaux d'accompagnement sont proposés en fonction des objectifs, du niveau et des ambitions communales. Tout d'abord une première approche (audit, conseils et pistes d'amélioration paysagères, gestion des espaces verts) sans objectif de labellisation. Une marche de plus pour préparer les équipes au passage du jury régional. Et enfin un dernier module pour maintenir le niveau ou accéder au niveau supérieur. (visite diagnostic avec pistes d'amélioration et soutien technique et admi-

nistratif). Le Pôle propose ainsi une panoplie de prestations avec visites de terrain et assistance technique, conseils d'aménagement et mise en valeur végétale des territoires (idées, croquis, petits Plus) et de gestion des espaces publics, aide à l'élaboration des dossiers pour la labellisation et préparation à la visite du jury régional... Des dossiers et fiches techniques viennent en appui tout comme des journées techniques thématiques (patrimoine végétal et fleurissement, gestion environnementale). Des préoccupations plus récentes, comme l'économie des usages en eau s'invitent aux jardins.

### UN GUIDE PRATIQUE

Tout ce travail de terrain a conduit le pôle à réaliser un guide technique à destination des collectivités pour faciliter les démarches d'aménagements durables en lien avec la mobilité, le paysage, le végétal, la biodiversité. Cette transmission des savoirs repose sur des exemples concrets et inspirants d'aménagements péri-gourds, pensés et réalisés dans le respect de l'identité locale, qui peuvent concerner un grand nombre d'espaces communaux.

L'ensemble de ce travail en direction des acteurs publics de terrain touche finalement le grand public puisque les habitants bénéficient au quotidien d'un cadre de vie plus agréable. Sans oublier les touristes puisque ce label contribue à attirer les amoureux du patrimoine, avec une image valorisante de respect environnemental. ■

## UN PROGRAMME DE VERDURE

Le 11 mai, la deuxième édition Nature et paysage se déroulera au Domaine de Campagne, en prélude aux Rendez-vous aux jardins du 2 au 4 juin sur le thème Les Musiques du jardin. Des journées portes ouvertes sont prévues le 15 juin à la pépinière de la Crempse, à Montagnac-la-Crempse et le 19 octobre à l'atelier du végétal de Bergerac. Le 28 juin, une découverte du village de Saint-Michel-deMontaigne (labellisé 2 fleurs) donnera l'occasion au public de visiter un vignoble en culture raisonnée.

<https://villesevillagesfleuris.dordogne.fr/>



# Entrepreneur tout terrain

Ancien technico-commercial, Nicolas Meloni, Ribagnacois de 51 ans, propose des balades dans le vignoble bergeracois en quad ou en trottinette électrique tout terrain. Une activité originale de plus en plus prisée des entreprises adeptes des journées teambuilding.

Par Léontine AMART

**C**ommercial dans le secteur de l'horticulture, Nicolas Meloni, 51 ans, cherchait « la » bonne idée pour rebondir après un licenciement économique. Il l'a trouvée par hasard, alors qu'il passait des vacances dans le Vaucluse. « Un jour, l'ami qui nous avait invités chez lui m'a suggéré de le suivre en quad sur des chemins de campagne. Je pensais en trouver un à la location, mais force a été de constater que le service n'existait pas. Mon pote m'a alors dit : tiens, voilà, tu l'as trouvée ton idée. Tu peux monter une activité autour du quad. »

## TOURNÉ VERS LA NATURE

De retour à Ribagnac, dans le sud de la Dordogne, où lui et son épouse ont fait bâtir une maison tournée vers la nature, l'ancien VRP a pris son hôte au pied de la lettre et entamé des recherches pour savoir vers quelle formation se diriger. « J'ai été amené à passer un CQP [NDLR : certification de qualification professionnelle] en conduite d'engins motorisés à guidon à Rodez (12) avec au programme, une semaine de formation mensuelle, pendant quatre mois sur des thèmes aussi différents que le pilotage, l'encadrement d'un groupe, la connaissance de la législation ou encore de la mécanique », explique l'entrepreneur ribagnacois.

## BALADES DANS LES VIGNES EN QUAD

Certification en poche, Nicolas Meloni lance son entreprise, Les Randos de Nico, en août 2018. Il achète six quads neufs d'une valeur de 5 000 euros chacun et programme ses premières balades sur les chemins du Bergeracois. Si la jeune société peine à se faire connaître de la clientèle locale et étrangère la première année, elle trouve en revanche très vite sa signature avec des parcours œnotouristiques dans les vignes du Bergeracois.

## ÉCLAIRER LA LANTERNE DES CLIENTS

« Les chemins que nous empruntons n'étant pas des circuits auto, j'ai toujours privilégié le quad comme un moyen de découvrir de manière originale les paysages et les monuments qui nous entourent », indique le quinquagénaire, qui se transforme volontiers en guide touristique pour éclairer la lanterne de ses clients. « Je ne suis ni géologue, ni œnologue, ni historien, mais j'en connais suffisamment sur les sols, les bastides ou encore les cépages pour faire en sorte que le groupe passe un moment de détente tout en ayant le sentiment de mieux appréhender les spécificités de notre terroir », précise l'intéressé qui n'hésite pas à emmener ses clients déguster du vin sur les propriétés viticoles du secteur.

## CONVIVIALITÉ DE LA BALADE

« Ces rencontres ajoutent à la convivialité de la balade », glisse Nicolas Meloni, qui préfère de loin les ambiances bucoliques aux courses de vitesse et aux concours de dérapage dans la boue. « Tout se passe bien, mais il faut parfois rappeler à certains que les chemins ne sont pas un défouloir, pas plus que ne l'est le terrain à bosses situé à deux pas de mon bureau », déclare l'intéressé qui en réserve l'accès aux clients en phase d'initiation avant le départ en randonnée. « La configuration est idéale pour que chacun puisse prendre en main la machine et acquérir les réflexes nécessaires à la conduite sécurisée de l'engin », mentionne le Ribagnacois.

Pour tenter d'attirer une clientèle de groupes, le dirigeant des Randos de Nico décide d'acquiescer l'année suivante, quatre quads supplémentaires. Un investissement



© Loti MAZALREY



© Loti MAZALREY



© Loti MAZALREY



“ Les chemins que nous empruntons n'étant pas des circuits auto, j'ai privilégié le quad comme moyen de découvrir les paysages et monuments de manière originale ”

qu'il supporte seul, la banque ne voulant pas financer davantage l'achat de ces engins qu'elle ne l'avait fait pour les premiers. « Sur le moment, je n'ai pas trouvé l'attitude de ma banque très positive, mais au moins, aujourd'hui, n'ai-je pas de pression sur mes épaules pour rembourser telle ou telle mensualité de crédit », sourit Nicolas Meloni.

### 33 TROTTINETTES ÉLECTRIQUES TOUT TERRAIN

Joueur, le quinquagénaire double la mise un an plus tard avec l'acquisition de trottinettes électriques tout terrain. Cette fois encore, c'est son ami installé dans le Vaucluse qui le convainc de franchir le pas. « On a testé la descente du Ventoux en trottinette électrique tout terrain et j'ai trouvé que c'était un bon complément vis-à-vis du quad pour les promenades que nous organisons »,



“ Je ne suis ni géologue, ni œnologue, mais j'en connais suffisamment sur les bastides ou encore les cépages pour faire en sorte que le groupe passe un moment de détente ”

se remémore le chef d'entreprise. Très vite, sa société achète six trottinettes, à 5 000 euros environ l'unité pour un montant de plus de 30 000 euros. Risqué mais probant. La clientèle, aussi bien masculine que féminine, se prend de passion pour cette nouvelle activité écoresponsable, ludique et insolite. « Les boucles en E-trotte représentent la moitié des boucles effectuées sur l'année », explique Nicolas Meloni, qui possède aujourd'hui un parc de 33 trottinettes tout terrain.

Un chiffre idéal pour pouvoir aborder des clientèles très différentes de mars à décembre, du lundi au dimanche. S'il reçoit beaucoup de familles pendant les deux mois d'été, période au cours de laquelle son entreprise réalise 70 % de son chiffre d'affaires, il accueille également de plus en plus de groupes (enterrement de vie de jeune fille, enterrement de vie de garçon) et d'entreprises tout le reste de l'année. « Nous sommes sollicités par les entreprises pour organiser des journées de teambuilding pour renforcer la cohésion entre les salariés d'un même groupe », note le patron des Randos de Nico. Récemment, c'est le fabricant Airbus qui a envoyé ses troupes sillonner la campagne bergeracoise à quad et à trottinettes.

Pour garantir un encadrement de qualité à sa clientèle, Nicolas Meloni travaille tout au long de l'année avec un apprenti, généralement inscrit dans un cursus en lien avec le tourisme (écoles de commerce, études de communication, BTS tourisme) et quatre saisonniers justifiant d'un CV d'éducateur sportif ou équivalent. ■

### 5 JOURS, 4 NUITS

Depuis mars 2023, les Randos de Nico proposent une nouvelle formule pour découvrir les richesses de la Dordogne en cinq jours et quatre nuits. Au programme, visites en quad ou en trottinette en journée avec restauration et hébergement compris la nuit. Prix : 1 300 euros la semaine. Plus de renseignements sur le site Internet [www.lesrandosdenico.com](http://www.lesrandosdenico.com).

# Vers plus de chaleur renouvelable

Deux premières chaudières granulés bois financées grâce au contrat Chaleur renouvelable passé en Dordogne fonctionnent à Mayac.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

**A**vec la flambée des prix, produire une chaleur renouvelable en utilisant le bois, le solaire thermique, la géothermie ou la récupération de chaleur est un enjeu de taille. Cette production est inséparable de la distribution via un réseau de chaleur. Les collectivités et les privés (hors ménages) peuvent bénéficier d'aides pour des études et investissements. Le Conseil départemental (opérateur territorial), la Fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole et le Syndicat départemental d'énergies (animateurs techniques) se sont associés pour postuler au contrat chaleur renouvelable territorial auprès de l'Ademe et développer sur trois ans un ensemble de projets d'énergies renouvelables thermiques (biomasse avec bois énergie, solaire thermique pour eau chaude, géothermie, réseau de chaleur...). 10 069 MWh de nouveaux projets de chaleur renouvelable doivent ainsi aboutir d'ici fin 2024.

## L'EXEMPLE DE MAYAC

La Mairie de Mayac a choisi une chaufferie collective à granulés de bois de 32 KW en remplacement de la chaudière fuel. Installée en janvier, elle alimente l'ensemble du bâtiment qui compte la mairie, la salle des fêtes, la bibliothèque et un logement communal. Pour le multiple rural, jusque-là alimenté par du gaz propane, une chaufferie à granulés de bois de 20 KW a pris place en janvier pour chauffer l'ensemble du bâtiment comprenant un restaurant et un logement. Sur le premier équipement, la commune a bénéficié de 14 700 euros pour un montant total de travaux de 38 831 euros HT et pour le second chantier, de 13 860 euros pour un montant total de travaux de 55 822 euros HT. Pour réaliser ces deux projets, la commune a aussi bénéficié d'aides de l'État (DETR – respectivement 9 678 et 13 449 euros) et du Département (6 591 et 13 881 euros), c'est-à-dire un financement proche des 80 %. ■



Le contrat liant l'État, l'Ademe Nouvelle-Aquitaine et le Département a été officiellement signé.

## DÉCARBONATION ET INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

La chaleur domestique et industrielle représente plus de 40 % des consommations globales d'énergie finale en France. Le pays s'étant fixé pour objectif de porter la part des énergies renouvelables à 33 % de cette consommation brute d'ici 2030, la chaleur renouvelable a une marge de progrès puisqu'elle représente moins d'un quart de la production actuelle.

Le déploiement des projets aidés par le Fonds Chaleur, créé en 2009 et géré par l'Ademe, a mobilisé 520 millions d'euros en France l'an passé.



© Shutterstock

## Dordogne POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU

Pour prévenir le risque de sécheresse sur le bassin versant de l'Isle, le préfet et le représentant d'Epidor (Établissement public territorial du bassin de la Dordogne), ont réuni le comité de pilotage du Projet de territoire pour la gestion de l'eau du bassin de l'Isle, qui comprend une centaine de personnes. L'objectif est de mettre en place des solutions pour faire face au risque de sécheresse, à ses conséquences sur les usages de l'eau et sur les milieux naturels (eau potable, agriculture, industrie, loisirs). 45 acteurs et usagers de l'eau de ce bassin, qui concerne aussi la Haute-Vienne, la Corrèze et la Gironde, ont travaillé sur leur vision du territoire et de ses enjeux.

Des enquêtes ont été menées dans des exploitations agricoles, des ateliers ont permis d'échanger sur la situation. Le travail se poursuit jusqu'au début 2024. Économies d'eau, efficacité de l'utilisation et pistes de réutilisation, solutions fondées sur la nature, besoin de stockage de l'eau : toutes les pistes sont explorées.

## Périgueux ENQUÊTE D'ANNIVERSAIRE POUR ÉMERGENCE PÉRIGORD

Émergence Périgord fête ses 5 ans : depuis 2018, 130 personnes ont été accompagnées par l'incubateur coconstruit avec ATIS, Coop'Alpha et France Active Nouvelle-Aquitaine. À cette occasion, une mesure d'impact destinée à l'ensemble des bénéficiaires des parcours d'incubation et de pré-incubation est lancée. Parmi les thèmes à explorer : l'accessibilité des parcours, le développement de la capacité d'agir, l'intégration des projets dans leur territoire et l'impact sur leur modèle socio-économique. Les conclusions seront présentées mi-novembre lors d'un événement anniversaire festif.



© Shutterstock

## Dordogne GROUPAMA FACE À LA SINISTRALITÉ 2022

La fédération départementale Groupama de Dordogne\*, présidée par Richard Salles, a fait le point sur l'activité 2022, marquée par une sinistralité hors-normes. La charge sinistre sur l'ensemble du département s'élève à 73 574 000 € soit une augmentation de 71 % en un an (dont 42,5 M€ liés à des événements climatiques). Les orages de grêle de juin 2022 en Ribéracois avaient mobilisé une assistance aux sociétaires sinistrés et une cellule de crise dès les premières heures grâce à l'agence mobile Groupama. En grandes cultures, plus de 1 380 000 € de sinistres sont enregistrés en multirisque climatique et les vignes ont souffert d'une sinistralité de 450 000 €. « Dans ce contexte d'adaptation au changement climatique, l'accompagnement des agriculteurs est l'affaire de tous : gouvernement, assureurs, chambres d'agriculture, instituts techniques, coopératives. D'autres outils devront intervenir en parallèle de l'assurance, notamment la prévention et l'adaptation des itinéraires agricoles. »

\* 45 243 sociétaires, 159 salariés dans 24 agences, 65,7 M€ de CA.



## Saint-Astier TROPHÉE 2023 DES MEILLEURES FRANCHISES DE FRANCE POUR LAUREN GEORGES

La fille aînée du président fondateur de Novi (voir LVE n° 2535) a remporté le trophée 2023 des meilleures franchises de France lors d'un événement organisé dans le cadre du Salon Franchise Expo à Paris. Lauren Georges a intégré le groupe familial en 2017 au service développement international pour structurer l'avancée des enseignes Beauty Success et Esthetic Center sur ces marchés. Lors de la reprise de JFG Clinic en 2019, elle a rejoint le Pôle prestations de service puis pris la direction de Citron Vert en juin 2022 lorsque l'enseigne a été rachetée par le groupe. Et la voilà « personnalité de l'année » au titre des transformations accomplies depuis 2019 à la tête des enseignes JFG Clinic et JFG Dépil, puis à la direction de l'enseigne Citron Vert (65 instituts de beauté en France). Avec ce réseau d'instituts, le groupe Novi renforce sa position dans l'univers de la beauté : c'est le deuxième groupe français d'instituts (réseau de 600 parfumeries et instituts).



© Vincent AGNES

# Divins Ateliers de Bacchus

Créés en 2010 à Bordeaux, Les Ateliers de Bacchus proposent des animations culturelles et œnologiques sur-mesure. Depuis 2022, ils se concentrent sur les événements à destination des entreprises, dans des lieux emblématiques du territoire. Rencontre avec leur fondatrice Pauline Robin Champeil, œnologue passionnée.

Par Jennifer WUNSCH

**C**omment transmettre sa passion pour le vin ? Comment faire vivre un héritage familial qui suscite une vive émotion ? Et finalement, comment lutter contre le « Bordeaux bashing » qui sévit contre le vignoble depuis une dizaine

d'années ? C'est pour répondre à l'ensemble de ces questions que Pauline Robin Champeil, œnologue à Bordeaux depuis 2006, a créé Les Ateliers de Bacchus en 2010. Tout d'abord sous la forme de clubs œnologiques, où experts comptables, notaires et chefs d'entreprises venaient apprendre à choisir les vins. Puis sous la forme d'événements et séminaires d'œno-

logie, à la demande de ces mêmes clients. « C'est de cette manière que nous avons commencé à faire du tourisme d'affaires », se souvient la dirigeante, qui concentre depuis 2022 son activité sur ces événements B2B. « Lorsqu'il a fallu relancer l'entreprise après la période Covid, j'ai dû faire des choix. J'ai également arrêté l'activité à Paris et Toulouse. »

## LUDIQUE ET CONVIVIALE

Grâce à un réseau de free-lances composé d'œnologues et de guides conférenciers construit au fil des années, Les Ateliers de Bacchus « créent des événements exclusifs avec du contenu original et méconnu, permettant de mettre en avant autant notre patrimoine viticole, historique, architectural que culturel... », précise Pauline Robin Champeil. Quiz autour des lieux qui accueillent les événements et du vin, dégustations à l'aveugle, olympiades, rallyes pédestres, casinos du vin, animations-repas... « Nous présentons les choses de façon ludique et conviviale, en tâchant d'être dans la discussion et l'émotion. » Faire le lien entre le vin et le patrimoine local est en effet l'objectif de l'œnologue, également membre de la Jurade de Saint-Émilion, « de la 12<sup>e</sup> génération à travailler dans le vin à Saint-Émilion », revendique-t-elle.

## ANECDOTES CACHÉES

C'est d'ailleurs grâce à son grand-père saint-émillionnais, « pilier de cette histoire familiale », qu'elle découvre de nombreuses anecdotes cachées sur la Seconde Guerre mondiale à Bordeaux, à partir desquelles elle a imaginé un événement aux Bassins des Lumières, qui propose également un volet sur Dali et le vin, en lien avec la dernière exposition présentée. « En discutant avec de vieilles familles bordelaises, on apprend beaucoup de choses que j'ai envie de transmettre. Cela me donne beaucoup d'idées », se réjouit Pauline Robin Champeil, qui organise aussi des événements à La Cité du Vin ; et en prépare d'autres en lien avec le Palais de la Bourse de Bordeaux ; le vin et le bassin d'Arcachon ; ou encore autour de la Garonne, avec son partenaire Les Bateaux Bordelais.

## CHOIX VERTUEUX

Pour parfaire sa démarche consistant à revaloriser l'image des

vins de Bordeaux, la fondatrice des Ateliers de Bacchus a engagé une démarche RSE, accompagnée par l'Office de tourisme de Bordeaux. « Nous recyclons tout ce qui peut l'être dans nos bureaux du Bouscat. Et pour chaque prestation vendue, nous plantons un arbre avec l'association bordelaise Big Ensemble, qui aide à l'agroforesterie dans les propriétés viticoles. Enfin, nous allons travailler avec Le Chaînon Manquant pour faire des maraudes contre le gaspillage alimentaire », énumère Pauline Robin Champeil. « Une fois qu'on a commencé à être dans cette démarche vertueuse, on pense tout sous cet angle », remarque-t-elle. L'entrepreneuse-œnologue, qui conseille également des propriétés familiales, veut continuer de transmettre sa passion et de créer du lien. Elle devrait relancer d'ici septembre 2023 ses clubs œnologiques, à destination des Bordelais et des entreprises girondines, à l'heure de la pause déjeuner ou en after works, pour répondre à une demande qui ne s'est jamais tarie. ■



**PAULINE  
ROBIN  
CHAMPEIL**  
fondatrice des Ateliers  
de Bacchus

© Artistes et associés

## PAULINE ROBIN CHAMPEIL : PARCOURS

Œnologue depuis 2006, Pauline Robin Champeil est également diplômée d'un master de gestion de domaine viticole. Après avoir fait ses classes dans de prestigieux châteaux tels que Latour à Pauillac, Larrivet Haut-Brion à Pessac-Léognan, aux établissements Moueix à Libourne, chez Champagne Thiénot ou encore Opus One en Californie, elle « rentre au bercail sur les terres de ma famille de vigneron à Saint-Émilion et Pomerol ». Douzième génération à travailler dans le vin à Saint-Émilion, membre de la Jurade, elle conseille encore aujourd'hui plusieurs propriétés familiales sur la décision des vendanges, la vinification, les assemblages, la traçabilité, le contrôle interne, la gestion... « Tous les aspects du contrôle qualité », résume-t-elle. Également experte judiciaire près la Cour d'Appel de Bordeaux, elle crée les Ateliers de Bacchus en 2010. « J'avais envie de faire quelque chose de plus. De communiquer à mon tour cette passion, cet héritage familial qui s'est transmis de génération en génération », confie-t-elle.



© D.R.

## Nouvelle-Aquitaine LES LAVANDIÈRES D'AQUITAINE MET UN PIED DANS LES LANDES

Positionnée sur la clientèle professionnelle, la blanchisserie industrielle Les Lavandières d'Aquitaine, créée en 2016 à Saint-André-de-Cubzac, se déploie sur le territoire régional avec l'acquisition d'une entreprise à Saint-Paul-lès-Dax. La PME compte ainsi 25 salariés et 1,6 million d'euros de chiffre d'affaires pour l'année 2022. Les investissements vont se poursuivre en 2023 : 150 000 euros seront consacrés à du matériel de repassage, et la mise en place d'un processus de traçabilité des stocks qui mobilise 100 000 euros. Objectif : assurer une gestion optimale des stocks clients. Ces axes stratégiques et ambitieux sont portés par le dirigeant Louis Ducarre, et son conseil Optim-Expertise.



## Bordeaux DISPLAYCE OUVRE SON PREMIER BUREAU EN ESPAGNE

C'est pour renforcer sa présence à l'international et ses ambitions de croissance que l'entreprise bordelaise Displayce, spécialisée dans la vente en temps réel d'espaces publicitaires sur des écrans d'affichage digitaux (« DOOH »), annonce l'ouverture de son premier bureau à Madrid. « L'Espagne constitue l'un des pays dans lesquels notre activité rencontre une vraie attractivité. (...) Il était important de marquer une nouvelle accélération en ouvrant un bureau *in situ*. (...) Dans les prochains mois, nous ambitionnons de recruter un *Head of sales* dans chaque pays que nous souhaitons développer afin d'avoir une relation de proximité avec les agences, les marques locales ainsi que les *media owners*. Dans quelques semaines, nous poursuivrons notre développement à l'international en ouvrant un bureau à Amsterdam et dans 3 autres pays européens d'ici fin 2023 », annonce dans un communiqué Laure Malergue, fondatrice et CEO de Displayce.

© D.R.

Pessac  
**JPEE INAUGURE  
 LA CENTRALE SOLAIRE  
 DU BOURGAILH**

Représentant un investissement de 5,1 millions d'euros, la centrale solaire de 6 ha du Bourgailh inaugurée le 14 avril a été conçue par JP Energie Environnement (JPee), producteur français indépendant d'énergies 100 % renouvelables (solaire et éolien), dont la Banque des territoires est actionnaire. Ses 10 000 panneaux photovoltaïques ont pour objectif de produire 6 250 MWh d'électricité alimentant 2 500 personnes localement. Il s'agit de la 4<sup>e</sup> installation réalisée en Gironde par JPee qui illustre sa volonté de s'implanter durablement sur le territoire. « Pour JPee, c'est une réelle fierté d'inaugurer ce projet dans la commune que nous avons choisie pour créer en 2020 notre agence girondine qui compte aujourd'hui 16 collaborateurs et continue de se développer », a affirmé Cédric Dessailly, directeur des opérations de JPee.



Gironde  
**ALTOSPAM TRANSFÈRE  
 SON SIÈGE DE TOULOUSE  
 À BORDEAUX**

La société pionnière de la lutte contre le spam Altospam annonce le déménagement de son siège social de Toulouse vers Bordeaux. Un changement qui s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan d'investissement prévoyant notamment de nombreuses embauches. « Nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture de notre nouveau siège social sur Bordeaux, qui bénéficie de l'ensemble des infrastructures dont nous avons besoin pour mener à bien notre plan stratégique. D'ores et déjà membre du campus cyber de Nouvelle-Aquitaine, nous avons tissé de nombreuses connexions avec un écosystème de partenaires complémentaires et ambitionnons de révolutionner le marché de la protection des emails et de l'ouvrir à l'ensemble des acteurs économiques : TPE, ME, ETI, grands comptes. Dans ce contexte, nous allons densifier notre réseau de revendeurs actuels, faire évoluer notre organisation et nous entourer rapidement de nouveaux experts dans l'ensemble de nos départements », annonce dans un communiqué Vincent Saint-Martin, nouveau CEO d'Altospam.



VINCENT  
**SAINT-MARTIN**  
 CEO d'Altospam

# Virginie Bérot **L'énergie** **d'entreprendre**

Un temps à la tête de deux parapharmacies, Virginie Bérot, 49 ans, insuffle son énergie et sa dynamique communicatives aux thermes Bérot, entreprise familiale dacquoise dont elle a repris les rênes en 2011.

Par Anne TAUTOU

**N**aturelle et solaire, Virginie Bérot nous accueille aux thermes Bérot, à Dax, avec un large sourire et une poignée de main franche et directe, avant de rejoindre à grandes enjambées son bureau. Celle que tout le monde appelle ici par son prénom est la directrice de l'établissement depuis 2011. Cette entreprise familiale, fondée en 1974 par son père, l'ancien international de rugby, Jean-Louis Bérot, est spécialisée dans les soins en rhumatologie et phlébologie et reçoit jusqu'à 7 000 curistes dans l'année, avec une équipe de 13 personnes l'hiver, renforcée en haute saison par 60 à 80 personnes.

Dans son bureau dont la porte reste volontiers ouverte, Virginie Bérot gère les imprévus, prend les décisions. À la question des qualités requises pour faire une bonne dirigeante, elle répond spontanément : « L'ouverture aux autres. Je ne suis pas sur une direction patriarcale, mais au contraire participative. » Bien sûr, il faut aussi que l'ambiance soit bonne : « Le bien-être au travail, c'est la base ! » En outre, l'entrepreneuse, qui s'inspire des valeurs du rugby dans ses fonctions, peut compter sur une équipe soudée : « On est très bien structuré. J'ai une bonne équipe avec un bras droit exceptionnel, Sébastien Vignolo, ancien troisième ligne de l'US Dax. Comme dirait Anthony Salle-Canne, notre responsable accueil, et lui aussi ancien de l'US Dax au numéro 9 : l'équipe est toujours plus forte que le plus fort de l'équipe ! »

## LA FORCE FAMILIALE

Prendre soin des gens est, de toute évidence, le moteur de cette professionnelle du bien-être. Le fil conducteur de sa carrière et de sa vie personnelle. Née l'année de l'ouverture des thermes, elle n'envisageait pourtant pas de succéder à son père : « Je voulais me marier et avoir des enfants. J'ai eu trois garçons, mais je ne suis jamais restée dans ce schéma classique. » Après sa scolarité à Dax, elle suit des études de pharmacie à Bordeaux. Entrepreneuse dans l'âme comme son père, son grand-père et son arrière-grand-mère avant elle : « Notre force familiale est de nous transmettre cette capacité d'entreprendre. » Cette hyperactive fait ses armes à la direction de deux parapharmacies dacquoises. Dès 2011, elle commence à s'investir en parallèle dans les thermes. « Mon père et mon oncle souhaitaient faire valoir leurs droits à la retraite. Je suis arrivée sans rien leur dire pour amener du sang neuf, et cela s'est fait comme ça. »

En rejoignant la société, Virginie se rapproche du Centre des jeunes dirigeants (CJD) des Landes et découvre un réseau d'entrepreneurs à l'écoute. « Si je n'étais pas rentrée au CJD, je ne sais pas si je serais restée aux thermes car ce n'est pas tous les jours facile, et pouvoir partager mes expériences m'a beaucoup aidée. » La dirigeante est aussi très impliquée dans le réseau thermal. Investie dans le groupe familial Cœur Thermal constitué de cinq établissements de la cité dacquoise, l'ancienne vice-présidente du cluster thermal néo-aquitain Aqui O Thermes est aussi membre du conseil d'administration du syndicat des établissements

VIRGINIE  
**BÉROT**  
directrice des  
thermes Bérot





thermaux national et élue à la chambre de commerce et d'industrie des Landes pour le tourisme et le thermalisme.

### UN MAÎTRE REIKI À LA TÊTE DES THERMES

Dans un secteur très concurrentiel, Virginie Bérot apporte sa vision stratégique et innovante à l'entreprise : « L'objectif est de donner des astuces supplémentaires aux curistes pendant leurs trois semaines de cure pour leur apprendre à se soulager naturellement », explique la professionnelle de santé qui revendique une approche familiale et individuelle de la cure. Au programme des soins, on peut ainsi trouver des activités complémentaires variées : de l'aquagym adaptée à la réflexologie palmaire, l'hypno-relaxation, du Qi gong à la sophrologie, la méditation ou la cohérence cardiaque. Et depuis 2018, les thermes proposent des séances de soins énergétiques dispensés par Virginie Bérot elle-même. La praticienne, maître-enseignante de reiki, sourit en évoquant sa découverte de cette méthode de soin japonaise qui consiste à faire circuler l'énergie dans le corps afin de limiter les stagnations à l'origine de blocages et de dysfonctionnements pour réveiller les mécanismes d'autoguérison : « Quand on est habitué à se soigner avec des molécules chimiques, on peut se demander comment parvenir à être soigné par l'extérieur. Je devais désapprendre ce que j'avais appris ».

Pas de routine ni de journée type pour cette amoureuse de la vie, incorrigible optimiste qui vit à 100 à l'heure avec toujours l'envie d'apprendre et de découvrir. Elle concède simplement couper le week-end : « J'aime déconnecter dans la nature, recevoir mes amis. Depuis un an, je fais du cheval. Un vrai bonheur ! » Sur sa vie privée, on n'en saura pas plus, si ce n'est, bien sûr, son attachement « viscéral » aux Landes : « Quand je rentre de Paris, dès qu'on a passé le sud de Bordeaux et que je revois les pins, je revis ! » ■

### EN QUELQUES MOTS

**Le mot qui vous définit :** la joie

**Votre occupation préférée :** la fête avec amis et famille et la nature

**Votre réseau préféré :** Instagram pour les jolies phrases positives qui donnent la pêche le matin et Facebook pour garder le lien avec les amis un peu éloignés

**Si vous étiez un soin :** le reiki, un soin énergétique

**Si vous étiez un sens :** le toucher

**Si vous étiez une ville :** Dax

**Si vous étiez un sport :** le basket (ou le rugby !)

**Si vous étiez un plat cuisiné :** un apéro tapas

**Si vous étiez une saison :** le printemps



## Hôtellerie de plein air **LA CLAIÈRE REJOINT LES CAMPINGS MAEVA**

À Saint-Paul-en-Born, le camping *La Clairière*\*\*\*\* qui a ouvert ses portes le 28 avril, est le second dans les Landes, après *L'Arbre d'or* à Parentis-en-Born, à rejoindre le réseau de campings indépendants Maeva, filiale du groupe Pierre & Vacances-Center Parcs. Parmi les trois labels de la marque, Sébastien Ravail, propriétaire de l'établissement a opté pour « Maeva escapades » qui met l'accent sur les animations. Avec ses 39 campings affiliés, la chaîne a également lancé sa campagne de recrutement. Dans les Landes, 10 postes sont à pourvoir. « Les futurs « générateurs de sourires » bénéficieront d'un programme de formation sur une semaine en juin avec la Maeva School sur les métiers de l'animation ou de l'hospitalité », précise le groupe.

[www.maeva.com/recrutements-campings](http://www.maeva.com/recrutements-campings)

## Asperges

### **UNE RÉCOLTE DE 1 500 TONNES POUR MAÏSADOUR**

La récolte d'asperges 2023, débutée fin février, avance timidement. « Le contexte climatique a ralenti le début de la saison, mais depuis début avril, les journées ensoleillées entrecoupées d'averses printanières, nous font rattraper un léger retard. Nous sommes sur une belle dynamique pour atteindre nos objectifs de volumes d'ici début juin », annonce Lucie Gemain, responsable agronomique légumes frais et nouvelles cultures du groupe Maïsadour. La trentaine d'adhérents de la coopérative qui exploitent, entre Bayonne et le Médoc, 300 hectares, dont près de 97 % sont occupés par la culture d'asperges blanches, prévoient de produire environ 1 500 tonnes cette année : 1 450 tonnes de variété blanche et 50 tonnes de variété verte. Un volume qui sera ensuite vendu en local, au national et à l'international sous la marque Priméale, leader de la distribution d'asperges en France et partenaire du groupe landais.



# Le bus de la jeunesse

Récemment inauguré, le « Wild-Bus » sillonne les routes du Lot-et-Garonne pour rencontrer les jeunes isolés et participer à des actions d'échanges et de partages d'informations. Doté d'un studio de radio, il entend offrir un espace d'expression à la jeunesse aussi bien urbaine que rurale autour d'un projet unique en France.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Un an après sa présentation effectuée lors de la dernière assemblée générale de l'association MJMLS (Mouvement Jeunesse Monte Le Son), le bus totalement relooké et aménagé a été officiellement présenté aux partenaires le samedi 1<sup>er</sup> avril. Baptisé le « Wild Bus », en clin d'œil pour le côté parfois sauvage de la jeunesse, ce « service jeunesse itinérant » a été totalement pensé et préparé par les jeunes à destination d'autres jeunes plus isolés en milieu rural ou dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Composé d'un studio de radio (l'association gère la web radio Radio Campus 47) pour faciliter l'expression, d'un espace central hybride équipé d'un écran et de bureaux pouvant servir de lieu de réunion, de formation, d'atelier ou de coworking, le Wild-Bus est un concept unique et innovant de mobilité inversée. « Nous savons que les jeunes, surtout dans les zones isolées, ne vont pas dans les lieux institutionnels alors nous avons décidé d'aller à leur rencontre pour les informer et échanger avec eux. Notre ambition serait de modéliser ce concept pour le développer en Lot-et-

Garonne, où deux autres bus devraient bientôt voir le jour pour couvrir tout le département, puis dans toute la région », présente Andreia Duarte Da Silva, coordinatrice de MJMLS.

## UN BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE MOBILE

Au cœur de l'activité de l'association MJMLS (10 jeunes en mission service civique ; 7 volontaires en Service National Universel ; 8 stagiaires, plus de 5 830 heures d'investissement bénévole ; 200 personnes mobilisées sur les différents événements dont 180 jeunes et 4 000 personnes sensibilisées dont 3 600 jeunes en 2022), l'engagement des jeunes nécessite une grande réactivité et un sens de l'innovation permanent pour répondre aux attentes d'une génération qui malgré son hyper-connectivité digitale manque parfois d'informations. Un paradoxe contre lequel le « Wild Bus » entend bien lutter en proposant différentes actions et animations. « Nous ne sommes pas la caravane du Tour de France ! », prévient toutefois Andreia Duarte Da Silva. C'est en effet après un travail préparatoire réalisé en amont, auprès notamment des collectivités locales (mairies, département, agglomérations) pour définir les besoins et manques, que le bus intervient en complément : « Nous identifions ce qui n'a pas marché dans une politique jeunesse pour venir en soutien des BIJ (Bureaux infos jeunesse) déjà présents sur différentes thématiques (orientation – emploi – santé – voyages – logement – vacances...). L'an dernier, une jeune Lot-et-Garonnaise a pu partir seule à l'étranger grâce à des dispositifs européens qu'elle ne connaissait pas ». Créée par des jeunes et pour les jeunes, l'association proposera également dans son « wild bus » un espace d'expression via son studio de radio ainsi que différents ateliers professionnels au sein de son espace hybride équipé de bureaux et d'écrans. Ainsi, une auto-école devrait bientôt monter dans le bus pour aller proposer des séances de forma-

“ Une auto-école devrait bientôt monter dans le bus pour aller proposer des séances de formation en milieu rural ”

# “ Nous ne sommes pas la caravane du Tour de France ”

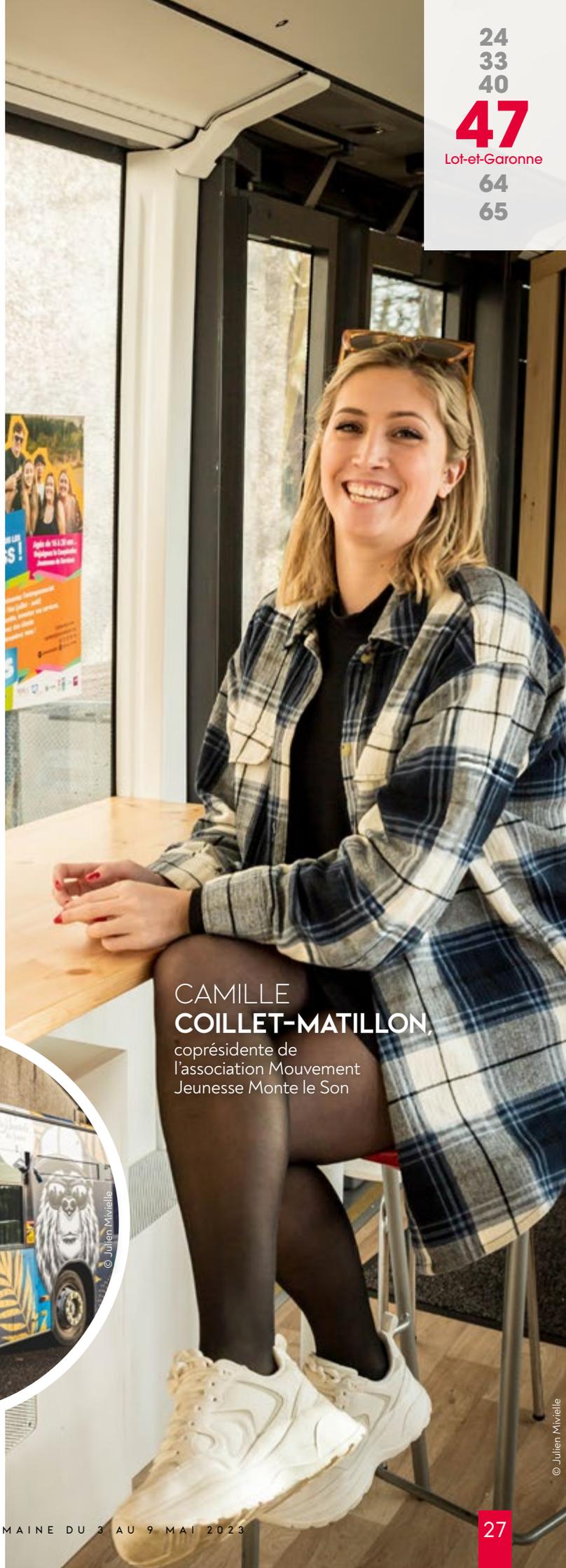
tion en milieu rural. Totalement autonome, le « wild-bus » peut ainsi se déplacer de village en village ou bien s'arrêter pour une journée, une semaine ou même un mois selon les besoins locaux.

## UN FINANCEMENT PUBLIC-PRIVÉ

Créé pour renforcer le lien entre le monde urbain et rural, le « wild-bus » a été intégralement conçu par les jeunes de l'association qui ont participé activement au choix de l'aménagement, des couleurs, des matériaux après avoir lancé l'idée de ce projet lors d'une assemblée générale en 2017 : « L'idée du bus, d'abord lancé à la légère, a vite pris corps après le Covid quand les premiers partenaires ont montré leur enthousiasme pour ce projet », se rappelle Camille Coillet-Matillon, coprésidente de l'association Mouvement Jeunesse Monte le Son qui compte 10 jeunes de moins de 30 ans que les 14 membres composant son conseil d'administration. Soutenu par un financement public, (le Conseil régional, la CAF, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne et l'Agglomération d'Agen qui prend en charge l'investissement et le fonctionnement du bus) et privé (Fondation Macif, Crédit Agricole et le groupe Vinci qui propose gracieusement un parking pour stationner le véhicule de 12 m de long), le « Wild Bus » a déjà participé à une journée de solidarité à Sauvagnas lors des fêtes de Noël ; les jeunes ont collecté des boîtes solidaires dans le village pour les personnes isolées et organisé une animation autour de jeux de société le soir.

## ACTIONS DE SENSIBILISATION

Le « Wild Bus » sera au mois de mai sur le territoire du Val de Garonne à l'occasion de la semaine de la jeunesse où il proposera des actions de sensibilisation aux médias et prendra l'autoroute cet été pour rejoindre les aires de repos du département pour des actions sur l'environnement et le tri des déchets. Jeunes, et moins jeunes, seront alors sûrement attirés par sa décoration extérieure au ton sauvage et pourront passer les portes afin d'échanger avec les membres de l'association. ■



## CAMILLE COILLET-MATILLON,

coprésidente de l'association Mouvement Jeunesse Monte le Son

# La naissance d'Agro

Les élus et partenaires institutionnels viennent de poser la première pierre du nouveau site agroalimentaire lot-et-garonnais : l'Agropole à Damazan. Le département conforte ainsi cette filière essentielle tout en renforçant la position stratégique du Confluent sur l'axe Bordeaux-Toulouse.

Par Jonathan BITEAU



**I**l y a un peu plus de 30 ans, naissait sous l'impulsion de Jean François-Poncet, alors président du Conseil général, l'Agropole à Estillac, près d'Agen. Les élus passent mais le succès perdure et ce sont les élus actuels du Conseil départemental, présidé par Sophie Borderie, qui ont mis en œuvre le premier essaimage de l'Agropole en pleine Confluence, à Damazan.

## LE SUCCÈS DE LA MARQUE AGROPOLE

Cette nouvelle implantation d'envergure témoigne du succès de la marque Agropole et vient souligner l'identité agricole et agroalimentaire du territoire lot-et-garonnais. Anticipés dès le 9 janvier dernier, les travaux devraient durer jusqu'à l'ouverture officielle en juin de cette année.

Avec l'innovation comme mot d'ordre, l'Agropole souhaite proposer son expertise au-delà de ses frontières en développant ses aides aux start-ups à l'échelle nationale, dans la filière agroalimentaire. À l'étroit dans son berceau agenais originel, l'idée est donc d'offrir de

nouveaux espaces de production, de travail et de convivialité. Ainsi, des cellules de production de différentes superficies (de 200 à 800 m<sup>2</sup>) ainsi que des bureaux, ont été créés, pour une superficie totale de 3 200 m<sup>2</sup>.

## UNE CUISINE PROFESSIONNELLE DISPONIBLE À LA LOCATION

À noter que plusieurs services seront proposés en complément :

- un espace de travail partagé moderne sera en libre-service aussi bien pour les start-ups du site que pour les entreprises extérieures ;
- une salle de séminaire sera également aménagée pour accueillir des temps forts d'entreprises ;
- une cuisine professionnelle sera disponible à la location pour rendre cette nouvelle antenne inédite, et accueillir potentiellement des écoles ou entreprises.

Enfin, il est important de spécifier que l'équipe du développement économique de la Communauté de communes du Confluent et des coteaux de Prayssas, ainsi qu'une antenne du Campus Numérique 47 intégreront également le site, au service des entreprises présentes.

## TOUS LES SERVICES DE L'AGROPOLE, DUPLIQUÉS SUR LA CONFLUENCE

L'extension à Damazan est l'occasion pour les porteurs de projets agroalimentaires de suivre un accompagnement personnalisé et modernisé grâce à un nouveau site entièrement réfléchi pour eux et en gardant l'accès à toutes les fonctionnalités du site agenais avec Agrotec, le centre d'innovation technique et PLUS 10, l'incubateur agroalimentaire lancé en 2022. Parmi les premiers installés, on retrouvera Diva Flora, une société de soin et de bien-être dans le domaine de la cosmétique et des compléments alimentaires.

“ Avec l'innovation comme mot d'ordre, de nouveaux espaces de production ont été créés pour une superficie totale de 3 200 m<sup>2</sup> ”

# pole Confluence

24  
33  
40  
**47**  
Lot-et-Garonne  
64  
65



Les élus posent symboliquement la 1<sup>re</sup> pierre d'Agropole Confluence.

© Julien Mivrielle

“ L’extension à Damazan est l’occasion pour les porteurs de projets agroalimentaires de suivre un accompagnement personnalisé grâce à un nouveau site dédié pour eux ”

## UNE INAUGURATION, DES PERSONNALITÉS

Ils étaient nombreux pour ce temps fort de la première pierre : Michel Masset, président de la Communauté de communes du Confluent et des coteaux de Prayssas ; Paul Vo Van, président d'Agropole Services ; Myriam Viau, présidente d'Agropole Entreprises ; Patrick Georgelin, président d'Agrotec ; Sylvain Pineau, directeur général d'Agropole ; Maud Caruhel, vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine ; Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne et François de la Serre, l'architecte du projet. ■



## L'AGROPOLE ET LA CONFLUENCE EN CHIFFRES

**Agropole Agen** : une centaine d'entreprises pour 2 700 emplois et plus de 700 millions d'euros de CA.

**Zone de la Confluence à Damazan** : 100 hectares, 50 entreprises et plus de 900 salariés, projet d'extension de 20 hectares et 300 à 400 salariés en plus.

**Agropole Confluence** : Une dizaine de cellules de production de 200 à 800 m<sup>2</sup> et des bureaux pour un total de 3 200 m<sup>2</sup> de bâtiment.



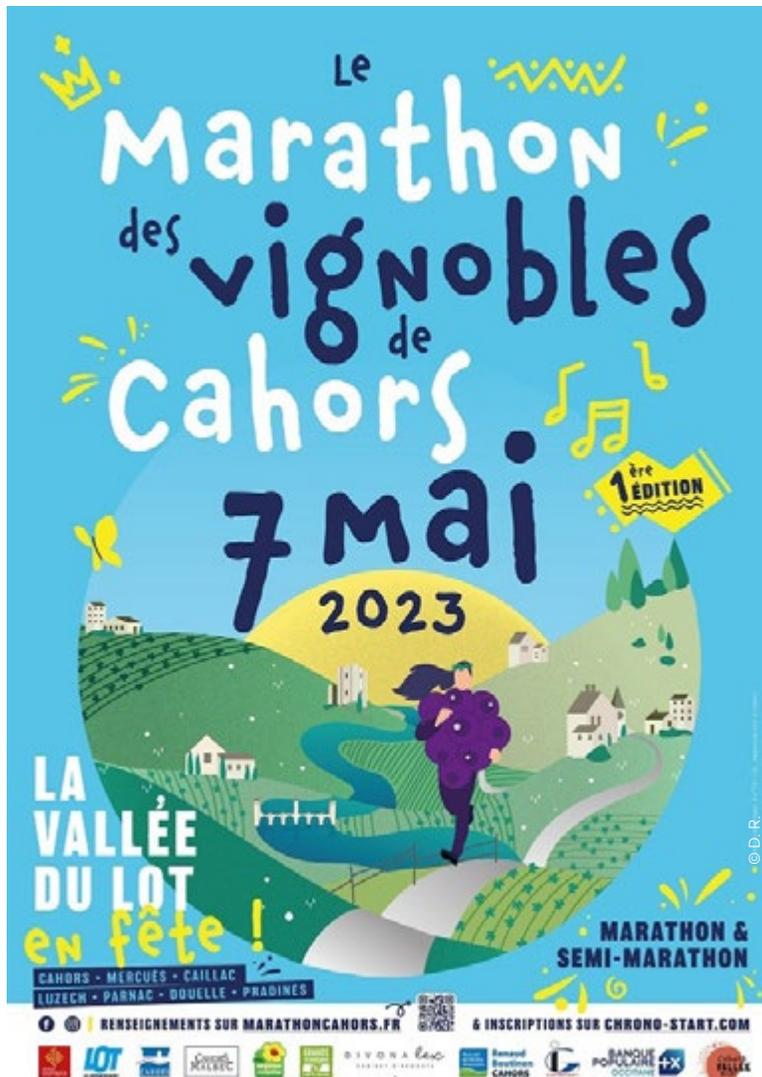
## Agen REDEN : OUTIL INDUSTRIEL NOUVELLE GÉNÉRATION

Établi depuis sa création en 2008 à Agen, Reden, producteur indépendant d'énergie photovoltaïque, axé sur le développement, la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques en France et à l'étranger, investit dans une ligne de production qui lui permettra de rester à la pointe de la technologie. Avec cet investissement de plusieurs millions d'euros, le groupe assoit en outre son engagement pour une croissance économique responsable du pays. « Nous avons fait le choix de maintenir les emplois sur le territoire et de consolider notre position dans le secteur, grâce à des collaborateurs expérimentés, fidèles et dédiés à la production d'une électricité plus responsable », explique Thierry Carcel, PDG de Reden.

## Agen MERICQ S'IMPLANTE EN ESPAGNE

Le groupe agenais Mericq, fournisseur de produits de la mer depuis plus de 60 ans, accélère sa dynamique à l'international, en intégrant le spécialiste espagnol du coquillage premium expert notamment en sourcing des palourdes : Mariscos Wildomar. Il confirme sa stratégie de sourcing comme axe fort de son développement. Après les crustacés en Bretagne et en Irlande, les coquillages en Normandie et le segment RHD premium sur la Côte d'Azur, l'alliance avec Mariscos Wildomar permet au groupe Mericq qui dispose de 31 sites en France, en Espagne et en Irlande, de remonter la chaîne de valeur, d'accentuer la maîtrise des approvisionnements et de développer de nouveaux savoir-faire. Ce rachat renforce sa position sur le marché du Seafood et confirme ses ambitions commerciales au-delà de ses frontières d'origine. Sa nouvelle implantation géographique à Irun lui confère une position logistique stratégique pour développer le marché espagnol.





## Vallée du Lot **CAHORS : UN MARATHON FESTIF ET GOURMAND**

La vallée du Lot sera en fête le 7 mai prochain avec la toute première édition du Marathon des vignobles de Cahors. Partenaires de l'événement, les Vins de Cahors soutiennent cette belle occasion de faire découvrir leur vignoble aux coureurs, coureuses et supporters. En effet, le marathon au départ de Cahors et le semi-marathon depuis Luzech seront rythmés par des dégustations de vins et des produits du terroir, animés par les viticulteurs et les producteurs locaux. Lynda Tabart, l'organisatrice, revient sur la genèse de cet événement et son ancrage dans l'art de vivre lotois, empreint de convivialité et de partage : « Dans un département où il fait bon vivre, par sa gastronomie, par son vin, ses paysages, ses vallées longeant le Lot, et notre jolie ville historique de Cahors, cette idée de créer un marathon festif autour de tous ces aspects s'est imposée ». **Pour plus d'informations : [marathoncahors.fr](http://marathoncahors.fr)**

## Castelmoron-sur-Lot **LE LOT-ET-GARONNE AU FESTIVAL DE CANNES**

*Le Règne animal* réalisé par Thomas Cailley et produit par Nord-Ouest Films sera le film d'ouverture de la section

Un certain regard pour la 76<sup>e</sup> édition du Festival de Cannes qui aura lieu en mai 2023. Ce film avait été tourné du 3 au 10 juin 2022 à Castelmoron-sur-Lot avec un casting de rêve : Romain Duris et Adèle Exarchopoulos.

Soutenu par la région Nouvelle-Aquitaine et le département de Lot-et-Garonne, *Le Règne animal* a été accompagné par le Bureau d'Accueil des Tournages (BAT 47) dans la recherche de décors. La sélection Un certain regard a pour objet de promouvoir des films originaux et audacieux souvent réalisés par des cinéastes méconnus. Thomas Cailley revient à Cannes après *Les Combattants* en 2014 qui avait obtenu 3 Césars l'année suivante.





# Carnet

Lors du dernier conseil d'administration de l'association des Industriels du Nouvel Habitat (INOHA), **Jean-Luc Guéry** a été réélu à la Présidence de l'association des Industriels du Nouvel Habitat, pour un deuxième mandat de 3 ans (2023 - 2025) en obtenant l'unanimité des votes des administrateurs. Deux priorités vont mobiliser Jean-Luc Guéry pendant ce second mandat : tout d'abord accompagner les entreprises dans leur transition environnementale. En effet, depuis 2022, Inoha s'est engagée à accompagner la filière dans la démarche RSE pour aider ses adhérents à développer des offres durables et ainsi construire une industrie responsable et engagée. Cela s'est traduit par le lancement d'un programme d'accompagnement des adhérents à la décarbonation, la mise à disposition d'un kit réglementaire RSE ainsi que de nombreux webinaires d'éclairage sur la réglementation et d'une newsletter RSE mensuelle.



## Nouvelle-Aquitaine PREMIÈRE BORNE DE RECHARGE RAPIDE

EVBox, l'un des principaux fournisseurs de solutions de recharge de véhicules électriques et deux syndicats d'énergies, acteurs du projet Mobive, ont annoncé l'installation de bornes de recharge rapide EVBox Troniq Modulaire. Ces bornes sont les premières d'un vaste plan de déploiement qui prévoit plus de vingt bornes de ce type sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine. En effet, deux bornes rapides de 150 kW viennent d'être installées à Damazan (47) et Soulac-Sur-Mer (33) en partenariat avec Territoire d'Énergies Lot-et-Garonne et le SDEEG 33. La première, idéalement située à proximité de la sortie d'autoroute de Damazan, est implantée au sein d'une station de distribution de bioGNV Témob, ce qui en fait la première station multi-énergie renouvelable du département. Après une première installation réussie, trois autres bornes rapides, EVBox Troniq Modulaire, sont à venir dans le Lot-et-Garonne.

Agen  
**B&M INSTALLE  
SON 115<sup>E</sup> MAGASIN**

Le département du Lot-et-Garonne et sa ville préfecture, Agen, ont accueilli au début du mois le 115<sup>e</sup> magasin de l'enseigne B&M. Fort d'une superficie de 2 200 m<sup>2</sup>, le nouveau point de vente propose toutes les gammes de produits en décoration, mobilier, jardin ou encore alimentaire qui ont fait le succès du concept en France. Les Agenais et habitants des alentours pourront profiter de plus de 10 000 références, dont 5 000 articles à moins de 5 €. Ce magasin s'installe dans la zone commerciale de Gardes, avenue de Bigorre, parmi de nombreuses enseignes telles que Decathlon, Lapeyre ou King Jouet, bénéficiant ainsi d'une importante visibilité. B&M est une franchise d'origine britannique spécialisée dans le discount non alimentaire.



**LOT-ET-GARONNE  
GIFI : 600 MAGASINS EN EUROPE**

L'enseigne GIFI créée en 1981 par Philippe Ginestet vient de franchir le cap symbolique des 600 magasins et le million de m<sup>2</sup> de surfaces commerciales exploitées en France et en Europe. Son développement ininterrompu porte une croissance sur tout le territoire national avec notamment des implantations en centre-ville qui se sont multipliées ces dernières années. Le 600<sup>e</sup> magasin ouvert en Autriche est tout un symbole pour GIFI qui est devenue l'une des premières enseignes européennes. L'entreprise familiale du Lot-et-Garonne, qui inscrit son action sur le long terme, ambitionne avec les enseignes affiliées au groupe de Philippe Ginestet (GPG), Besson, Trafic, Fun d'atteindre 1 000 magasins et un effectif de 10 000 collaborateurs à l'horizon 2027. Le chiffre d'affaires annuel de l'enseigne au 30 septembre 2022 est de 1,5 milliard d'euros, en progression de 2 %.

# Le nettoyage dépoussiéré

Anaïs et Xavier Soubeyran, aux manettes de l'entreprise de nettoyage Abelio Propreté, souhaitent en se modernisant briser les *a priori* associés à leur secteur d'activité. Prochain objectif pour la PME paloise : obtenir la labellisation RSE.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

**D**epuis leurs nouveaux locaux situés rue Faraday, au nord de Pau, Anaïs et Xavier

Soubeyran travaillent avec passion pour faire vivre leur société de nettoyage Abelio Propreté, avec la ferme intention d'y donner du sens. Pour ce couple lancé dans l'entrepreneuriat depuis seulement 6 ans, après un parcours salarié dans le secteur bancaire pour lui, dans la communication pour elle, « faire pour faire » selon leurs termes n'aurait en effet aucun sens.

## RÉVOLUTIONNER LE SECTEUR

Anaïs et Xavier Soubeyran pensent et actent le développement de leur entreprise au travers de valeurs affichées : « humanisme, confiance, adaptabilité et professionnalisme ». Une ligne de conduite qui porte ses fruits, au regard des 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires d'Abelio Propreté. La PME béarnaise, qui officie également en Bigorre, n'est pas vouée à grossir davantage selon le souhait de ses dirigeants, mais bien à pérenniser un modèle peaufiné à la

faveur de leur expérience comme entrepreneurs et envisagé pour moderniser et « révolutionner » en partie le secteur.

## ABELIO PROPRETÉ DEPUIS 2021

Tout commence en 2016, quand les deux jeunes gens reprennent l'entreprise de nettoyage A.S.M sur les conseils du père expert-comptable de la jeune femme et sans jamais avoir envisagé devenir chefs d'entreprise. Eux parlent d'une « forme d'inconscience », d'aucuns diraient qu'ils étaient au contraire inspirés : « C'était une société saine, mais il fallait tout structurer, tout réorganiser. On a beaucoup souffert pendant trois ans, mais on est parvenu à atteindre 1 million d'euros de chiffre d'affaires ». Malgré les difficultés liées à cette aventure entrepreneuriale, les deux jeunes gens veulent aller plus loin et rachètent une autre entreprise de nettoyage paloise, A.N.T.E.N.E, en 2019. Ils réunissent les deux entités au sein des locaux de cette dernière, à Lons. Anaïs Soubeyran rejoint alors son mari comme salariée, et quelques mois plus tard, en janvier 2021, la fusion des deux sociétés donnent naissance à Abelio Propreté.

## REDORER L'IMAGE DU SECTEUR

Très rapidement, Anaïs et Xavier Soubeyran veulent se démarquer, pour exister mais surtout pour être en accord avec leur vision particulière du secteur. « Nous en avons marre d'être vus comme des artisans, dans le mauvais sens du terme. Nous sommes une entreprise comme une autre, professionnelle, bien gérée, avec des locaux propres et organisés... », exprime Xavier Soubeyran, qui regrette que les sociétés de nettoyage soient souvent dévalorisées. Et, aussi, que les métiers du nettoyage soient déconsidérés, voire caricaturés. C'est en ce sens que le couple Soubeyran, désireux de se construire une image en adé-

## ABELIO PROPRETÉ EN CHIFFRES

2,5 millions d'euros  
de chiffre d'affaires

120 salariés, à temps partiel  
pour la majorité

Environ 350 clients  
et 600 chantiers

200 m<sup>2</sup> de bureaux  
et 300 m<sup>2</sup> d'entrepôt

quation avec « sa » réalité, a d'abord obtenu la qualification Qualipropre dès la création d'Abelio Propreté.

### OBJECTIF LABELLISATION

En octobre 2021, le duo voit plus loin et se lance dans un parcours d'auto-certification RSE, avec l'aide de la Fédération des Entreprises de Propreté (FEP) dont Xavier Soubeyran est par ailleurs administrateur. Près d'un an plus tard, l'AFNOR évalue alors Abelio Propreté au niveau 3 (sur 4) du référentiel RSE du secteur de la Propreté basé sur l'Iso 26000 et obtient 62/100, « une bonne note que nous souhaitons désormais valoriser en obtenant le label RSE, qui sera délivré en octobre 2023 si tout va bien ». Installation de panneaux solaires, utilisation de produits respectueux de la santé des salariés comme des clients mais aussi de l'environnement mais également (et surtout) amélioration des conditions de travail des employés... : les engagements pris par l'entreprise sont nombreux et vertueux.

### DES CLIENTS RÉCEPTIFS

Malgré tout, les efforts instaurés par Abelio Propreté, notamment ceux concernant les horaires majoritairement de journée des salariés, ou encore le coût des prestations induit par cette démarche RSE, peuvent refroidir quelques clients. Nous avons des arguments pour les sensibiliser et les convaincre qu'il y a aussi des opportunités pour eux. Nous appuyons également notre volonté de remettre de l'humain dans notre travail et la nécessité de reconsidérer nos intervenants », remarque Xavier Soubeyran, qui remarque que ses clients sont de plus en plus réceptifs. D'ailleurs, le chef d'entreprise va plus loin : il veut désormais travailler uniquement avec des sociétés partageant les valeurs d'Abelio Propreté, quitte à passer à côté de plusieurs contrats. Une manière, aussi, d'aller au bout de cet objectif RSE et, comme son nom l'indique, d'être au maximum responsable. ■



ANAÏS ET XAVIER  
**SOUBEYRAN**  
dirigeants d'Abelio Propreté

“ Nous appuyons notre  
volonté de remettre de l'humain  
dans notre travail ”



## Vallée d'Ossau LE TOUR DE FRANCE À LARUNS

Pour la troisième fois, le Tour de France est attendu dans la commune de Laruns où une nouvelle arrivée y est organisée le 5 juillet prochain. A 64 jours de l'événement, la ligne d'arrivée a été matérialisée en présence notamment de Jean-Jacques Lasserre, président du Département des Pyrénées-Atlantiques, et Robert Casadebaig, maire de Laruns. Ce temps fort était aussi l'occasion d'évoquer la fête du Tour, le 27 mai prochain, pour laquelle Laruns sera mobilisée avec un marché hebdomadaire ludique et festif. Par ailleurs, une équipe de neuf cyclistes féminines réalisera l'intégralité du parcours la veille du passage du Tour, le 4 juillet. Rendez-vous est d'ores et déjà donné sur le parking de l'ancienne gare de Laruns, où des animations auront lieu toute la journée.

## Pau A HÉLIOPARC, GREENOV INCUBE

Ce mercredi 26 avril, la technopole Hélioparc, en partenariat avec le Groupe TotalEnergies, Enedis et Teréga, a annoncé les 3 premiers lauréats de son nouvel incubateur Greenov. La start-up Graines de compost, portée par Caroline Juan, porte un projet de collecte et de traitement des biodéchets, de vente de compost et de livraison de produits frais. Pyrénées Chanvre, défendue par Émilie Abadie et Pauline Lacaze, souhaite de son côté développer une filière locale du chanvre avec valorisation de la fibre et de la graine en circuit court. Enfin, la solution de Julien Tridon nommée TechBioEnergy, projette de traiter la biomasse et les déchets humides par gazéification. Les trois lauréats bénéficieront d'un an d'incubation gratuite : hébergement, accès salles de réunion et services, accompagnement et séances de coaching personnalisées, formations collectives, promotion et mise en réseau.





Nadia Bouyer et Bruno Arcadipane, la directrice et le président d'Action Logement Groupe, aux côtés de François Bayrou.

© Action Logement Groupe

## Orthez UNE IRM AU CENTRE HOSPITALIER

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a validé l'implantation d'une IRM 1.5 T au centre hospitalier d'Orthez, dans le cadre d'un projet de rénovation et de développement de l'établissement d'un montant global de 6 millions d'euros. Cet équipement, qui viendra compléter l'offre du plateau technique d'imagerie d'ici 2025, permettra d'améliorer les délais de prises en charge à visée diagnostique des patients souffrant de différentes pathologies (AVC, troubles neurologiques, digestifs, traumatologie, affections ORL etc...). Son fonctionnement sera par ailleurs rendu possible grâce à la constitution d'un Groupement de coopération sanitaire (GCS) entre les centres hospitaliers d'Orthez et de Pau et la SCM Scanner du Béarn. À noter qu'à ce jour, les Pyrénées-Atlantiques comptabilisent 7 IRM.

## Pau 192 LOGEMENTS RÉNOVÉS D'ICI 2026

Dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville (ACV) et plus particulièrement de la mise en œuvre du volet habitat du projet de dynamisation du centre-ville paloïis, un deuxième avenant à la convention signée en 2018 entre la Ville de Pau, la CAPBP et Action Logement a été signé le 24 avril. Cette phase 2, qui court sur la période 2023-2026, projette la réhabilitation de 192 logements supplémentaires grâce à un financement de 12,4 millions d'euros. La première phase d'Action Cœur de Ville a permis le financement à hauteur de 20 millions d'euros de 16 opérations (dont 4 ont d'ores et déjà été livrées), représentant une offre nouvelle de 317 logements.

## Pau PIERRE CONCHEZ N° 1 DES AGENCES ORPI

L'agence Pierre Conchez a été une nouvelle fois récompensée par le réseau immobilier coopératif Orpi, qui distingue chaque année ses meilleures agences immobilières par le biais de quatre distinctions : les Réussites de Bronze, les Réussites d'Argent, les Réussites d'Or et les Réussites de Platine. L'équipe paloïse a remporté le trophée « Réussite de Platine 2023 » et devient « l'agence numéro 1 » sur 1 350 agences Orpi France. Située au centre-ville de Pau, à l'angle de la rue Louis-Barthou et à proximité du Palais Beaumont, elle est historiquement implantée dans la cité béarnaise depuis plus de 20 ans sous la direction de Pierre Conchez.



© D.R.

# Le droit fiscal à l'œuvre

Installée au Pays basque depuis sept ans, Claire Louliere y a créé son cabinet de droit fiscal à Biarritz. Exerçant son métier auprès d'entreprises, de dirigeants et de particuliers, Claire Louliere témoigne de l'actualité de son métier.

Par Vincent BIARD

## La Vie Economique : Quels sont vos projets ?

**Claire Louliere :** « Je vais m'installer en fin d'année quartier des Arènes, à Bayonne, près du Palais de Justice, dans des locaux plus grands partagés avec Perrine Pelletier, une avocate dédiée aux questions du numérique et de l'innovation. L'idée est que chacune se renforce et recrute des collaborateurs. Nous pourrions aussi accueillir d'autres avocats. »

## LVE : Comment se partage votre activité ?

**C. L. :** « En résumant à l'essentiel : l'activité de conseil et d'accompagnement pour moitié, la mise en conformité pour un quart, l'assistance en cas de contrôle et le contentieux fiscal pour un quart. »

## LVE : Comment a évolué votre profession d'avocat fiscaliste ? Vers la dématérialisation ?

**C. L. :** « Oui, les liasses et déclarations fiscales doivent être télédéclarées. Les services fiscaux réalisent aussi cette transition numérique avec de plus en plus de bases de données et de recoupements entre elles permettant des contrôles qui étaient auparavant plus longs et plus délicats. Les services fiscaux peuvent aussi utiliser les réseaux sociaux pour relever des indices de train de vie ou de patrimoine. Enfin, pour les avocats fiscalistes, les outils et la documentation en ligne s'enrichissent. »

## LVE : Constatez-vous d'autres évolutions avec parfois une incidence locale ?

**C. L. :** « Il y a un développement en France et à l'étranger de sociétés technologiques telles que l'on peut en voir au sein de la French Tech Pays Basque. Leur activité est alors concernée par la fiscalité internationale avec des sujets techniques à traiter en matière de TVA, de répartition de profits entre les entités d'un même groupe, soit des « prix de transfert » qui sont les tarifs des prestations de services ou des ventes de produits entre sociétés liées. Pour ces prix de transfert, la règle économique et fiscale impose en effet d'être au prix du marché. C'est quelque chose que les services fiscaux regardent davantage avec de forts enjeux. Les entreprises locales nous demandent de plus en plus d'intervenir pour structurer leur politique de prix de transfert et traiter les problématiques de fiscalité internationale. Par ailleurs, nous intervenons régulièrement pour des opérations exceptionnelles, cessions ou rachats, ou la transmission de PME locales. »

“ Les entreprises locales nous demandent de plus en plus d'intervenir pour structurer leur politique de prix de transfert et traiter les problématiques de fiscalité internationale ”

**LVE : Un sujet spécifique au Pays basque qui influence votre activité ?**

**C. L. :** « Oui c'est tout ce qui touche à la fiscalité immobilière. Il y a une forte demande de logements et les locaux ont des difficultés à se loger, les prix ont énormément augmenté, avec le Covid et le télétravail beaucoup d'entreprises et de particuliers se sont installés ici.

## “ Nous avons un grand nombre de demandes d'accompagnement sur la meilleure façon d'acheter, de vendre, de louer ”

Nous avons donc un grand nombre de demandes d'accompagnement sur la meilleure façon d'acheter, de vendre, de louer ou de transmettre des actifs immobiliers. Il y a aussi une actualité très locale car la Communauté d'agglomération du Pays basque a voté un règlement restreignant la location saisonnière sur une vingtaine de communes du littoral. On peut y louer sa résidence principale 120 jours par an mais si c'est une résidence secondaire ou un bien d'investissement, ce sera interdit à moins de proposer en location, à l'année, un bien équivalent. Nous avons été sollicités par des particuliers qui finançaient des achats de biens immobiliers par de la location saisonnière et qui ne peuvent plus le faire. Des alternatives sont à envisager avec des conséquences fiscales à appréhender. C'est un sujet très délicat sur le plan politique mais aussi social. » ■

### JURISKAN POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Claire Louliere est membre de Juriskan, une AARPI (Association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle) constituée avec Christophe Caussade, Géraldine Delettre-Vergnolles, Sophie Lalande et Claire Cunnac Dupouy. « C'est un regroupement de plusieurs avocats du Pays basque avec des expertises différentes, complémentaires et partagées », explique-t-elle. Juriskan est un cabinet d'avocats spécialisé dans la gestion des problématiques des professionnels de santé : médecins, professions paramédicales, pharmaciens, entreprises de technologies médicales. « L'expérience acquise sur chaque dossier constitue notre valeur ajoutée et permet d'enrichir notre conseil dans le respect, bien sûr, du secret professionnel inhérents à nos métiers », assure-t-elle.



CLAIRE  
LOULIERE

## Bayonne BELLECAVE REJOINT LE GROUPE AAG

Alliance Automotive Group annonce l'acquisition de la société Bellecave. Installée dans la zone d'activités du Forum à Bayonne, cette entreprise créée en 1971 est présentée comme l'un des principaux grossistes indépendants du Pays basque et du sud des Landes en pièce détachées automobiles. Employant 34 collaborateurs, la société Bellecave affiche un chiffre d'affaires annuel de 11 millions d'euros réalisé principalement auprès d'une clientèle professionnelle. La société Bellecave est désormais une filiale d'Alliance Automotive Group, l'un des leaders européens de la distribution de pièces détachées pour véhicules légers, utilitaires et poids lourds. En France, Alliance Automotive Group emploie 4 800 collaborateurs pour 1 000 points de vente dont 250 filiales.



© AAG



© D.R.

## Anglet L'EXTENSION DU TECHNOPÔLE ARKINOVA CONTESTÉE

Présenté par la Communauté d'agglomération Pays basque (CAPB) comme un « site de 49 hectares situé au cœur d'Anglet dédié à la construction durable », le technopôle Arkinova dispose de 22 hectares de forêt appelée « Landes de Juzan » abritant une ferme maraîchère encore en exploitation. Dans son projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) approuvé en 2017, la CAPB prévoit 105 000 m<sup>2</sup> de surface plancher pour de nouvelles constructions. Accueillant déjà des établissements d'enseignements (lycée, CFA, université, école d'ingénieurs), un centre de recherche et une pépinière d'entreprise, le technopôle Arkinova fait l'objet d'une concertation préalable depuis le 20 mars dernier afin de faire évoluer le plan local d'urbanisme d'Anglet pour l'extension envisagée. Mais une pétition recueillant près de 60 000 signatures, un retentissement médiatique pointant l'anachronisme d'un projet dédié au développement durable et destructeur de nature et dorénavant le désaveu du maire d'Anglet menacent le projet.

## Bayonne **LA CCI PRÉPARE AU TITRE DE MAÎTRE RESTAURATEUR**

La CCI Bayonne Pays Basque organise une réunion d'information sur le titre de Maître Restaurateur dans ses locaux le lundi 15 mai 2023 à 15 h. Créé en 2007, c'est le seul titre délivré par l'État pour les restaurateurs français avec l'ambition de garantir une cuisine entièrement faite maison ainsi que d'autres critères de qualité. Le titre de Maître Restaurateur est accordé pour quatre ans après un audit de contrôle réalisé par un organisme indépendant. Ce label d'État peut être accordé à tout propriétaire, dirigeant ou salarié qualifié d'une entreprise de restauration professionnelle. Environ 3 300 restaurateurs français sont titulaires du titre dont une douzaine au Pays basque.



© Cottonbro studio

## Biarritz **L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE DU GRAND SUD-OUEST EN COLLOQUE**

Plus de 500 participants sont attendus au Forum by Aerospace Valley se tenant du 24 au 26 mai prochain au Casino municipal de Biarritz. Comptant 830 membres, le pôle de compétitivité Aerospace Valley fédère les filières aéronautique, spatiale et drones des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Ce forum organisé annuellement à Biarritz se composera de tables rondes, ateliers, conférences et rendez-vous d'affaires. En 2022, le Casino municipal de Biarritz avait accueilli 550 participants, 45 exposants et 487 rendez-vous d'affaires. Le forum 2023 aura pour thème « Les transitions : une opportunité de redessiner notre filière ? » avec les transitions sociétales, géopolitiques, environnementales, numériques comme sujets de réflexion.



© Aerospace Valley

# ISP System et le défi du bas carbone

L'entreprise de Vic-en-Bigorre s'engage dans la recherche et le développement d'actionneurs intelligents qui seront incontournables dans les aéronefs bas carbone. Elle a signé avec SERMA Ingénierie un accord de consortium du projet Flycera : 80 emplois sont à la clé.

Par Hermance HITTE

**C**lément Beaune, le ministre délégué chargé des Transports, l'a clairement affirmé en décembre dernier : « La décarbonation de l'aviation n'est plus une option mais une obligation ». Une transition qui fait office de défi industriel et tous les grands acteurs du transport aérien ont le même objectif : développer un avion bas carbone et se sevrer du kérosène. Imaginer que Vic-en-Bigorre, petite ville du Val d'Adour, illustre

pour son activité rurale, joue un rôle majeur dans cette ambitieuse course contre la montre a déjà quelque chose de vertigineux. Et pourtant, au milieu des champs, derrière les murs d'ISP System se développent des produits de haute précision, reconnus dans le monde entier : 35 % sont destinés à l'export. C'est ici même que le projet Flycera sera mené, et, avec lui, la cruciale étape de l'électrification des commandes de vol des aéronefs.

## DES PROGRAMMES D'ENVERGURE

Si l'innovation est de mise, pour la société spécialisée en ingénierie de précision déjà engagée dans des programmes de grande envergure comme celui du Laser Méga Joule, le Synchrotron SOLEIL ou le projet européen ELI, cette participation conforte un rayonnement global. Depuis 26 ans, ISP System apporte ses compétences dans tous les secteurs de la recherche et de l'industrie grâce à son activité qui se répartit en six lignes de produits : le micro-nano positionnement, l'opto-mécanique, la machine spéciale de précision robotique, la mécatronique pour le médical, les tests et mesures et enfin l'actionneur électrique embarqué. Ce dernier est appliqué

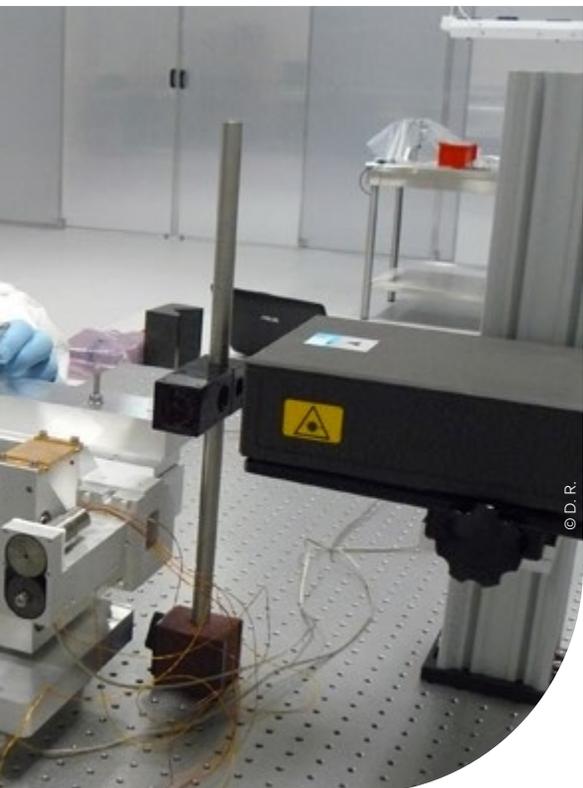


en aéronautique, dans le spatial, la défense ou le ferroviaire et c'est lui qui est au centre de l'ambitieux projet Flycera.

## UN PROJET DE PRÈS DE 8 MILLIONS D'EUROS

Labellisé par le pôle de compétitivité Aerospace Valley, Flycera est porté par ISP System qui pourra compter sur ses partenaires Serma Ingénierie et l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse. En ligne avec les objectifs écologiques nationaux, il s'inscrit pleinement dans la stratégie d'électrification des aéronefs du plan d'investissement France 2030 qui assure 3,3 millions d'euros en subventions et en avances remboursables sur les 7,9 millions d'euros de son montant total. Jean Salomon, le préfet des Hautes-Pyrénées, n'a pas caché son enthousiasme : « Le bas carbone est un volet qui représente 1 milliard d'euros, les millions qu'on met ici sont un très bon investissement, surtout pour l'important enjeu qu'est l'aéronautique. Dans le petit bashing que subit la filière aujourd'hui, on a

## “ Si tous les ensembles d'actionneurs intelligents sont jusqu'ici américains, les premiers conçus, produits et intégrés sur le sol français seront du Val d'Adour ! ”



oublié d'où on venait, où on va et ce qu'on est capable de faire. On peut se rendre compte que l'industrie française, en matière de recherche et développement n'a pas à rougir ».

Réunis lors de la signature de l'accord de consortium le 21 avril, les différents acteurs de Flycera partageaient le même engouement pour un projet qui s'avère primordial et passionnant, à l'instar d'Étienne Poirier, directeur général de Serma Ingénierie : « On est très fiers d'être ici pour ce projet ambitieux. Ce n'est pas le premier pour nous, nous sommes déjà entrés dans le bas carbone, notamment en tant que partenaire dans ZEROe d'Airbus. ».

### DES ACTIONNEURS INTELLIGENTS

La recherche dans ce secteur n'est pas non plus inédite pour ISP System comme l'explique Paul Sauvageot, son PDG : « Il y a 4 ans, nous avons décidé de poursuivre le développement de notre activité avec une priorité pour les nouvelles demandes clients orientées vers la réduction des émissions carbone. C'est ainsi que nous avons d'abord

lancé le projet de capteurs photoniques d'analyse de biométhane destinés à contrôler la composition du gaz avant son injection sur le réseau ». Un projet qui est d'ailleurs en cours d'industrialisation pour une production future. Flycera se profile comme une étape de plus dans ce défi inouï qu'est le développement des actionneurs électriques intelligents pour commandes de vol électriques pour les avions bas carbone : « Nous y travaillons ardemment depuis un an », souligne Paul Sauvageot. « C'est un actionneur totalement innovant, rotatif et intelligent destiné aux avions à propulsions électriques ou hybrides. »

### 80 EMPLOIS CRÉÉS

Une fois la phase de recherche terminée et aboutie, l'activité industrielle induite contribuera à créer 80 emplois sur le site de Vic-en-Bigorre : « Le temps que

ça monte en production, ce sera à l'horizon de 2030 », précise le PDG d'ISP System. Un accroissement de l'activité qui nécessitera également 15 embauches à Serma Ingénierie à Cornebarrieu.

Un dynamisme économique qui n'est pas sans réjouir Frédéric Ré, président de la Communauté de Communes Adour-Madiran : « Dans un climat très morose où on laisse penser que le milieu rural est en train de se mourir, qu'on n'a pas d'idées, qu'on n'est pas capables, qu'on ne peut pas, 80 emplois de pointe ce n'est pas rien. Ça fait vraiment du bien ». Dans la souveraineté et l'indépendance technologique, Vic-en-Bigorre compte peser car si tous les ensembles d'actionneurs intelligents sont jusqu'ici américains, les premiers conçus, produits et intégrés sur le sol français seront du Val d'Adour... où même ce qui n'existe pas encore pousse et avec brio. ■



Étienne Poirier, directeur général de Serma Ingénierie, le préfet Jean Salomon et Paul Sauvageot, PDG d'ISP System

# Une saison au goût d'exploit



Malgré un contexte d'inflation et des contraintes de fermeture en décembre et janvier, les stations du réseau N'Py affichent un bilan satisfaisant notamment grâce aux vacances de février.

Par Hermance HITTE

**S**erge Reggiani affirmait qu'il fallait « croire au soleil en adorant la neige », l'hiver 2022-2023 dans les Hautes-Pyrénées l'aurait comblé. Si les deux ont marqué en abondance la saison, les températures trop chaudes ont joué les mauvais génies de la saison et le bilan que la marque fait office d'un véritable exploit au regard de ces conditions particulières. Alors qu'elles ont été contraintes de fermer leurs pistes durant les vacances de Noël et en janvier, engendrant une perte de fréquentation de 39 % et 20 % sur ces périodes, les stations N'PY affichent 1 950 963 journées enregistrées. Une baisse de 9 % par rapport à l'exceptionnelle saison de l'an passé... et un moindre mal avec un démarrage tardif et un enneigement particulièrement fluctuant. Des résultats satisfaisants qui s'inscrivent dans un contexte d'inflation et de crise énergétique, compensés par la hausse de 6 %

enregistrée pendant les vacances de février, auxquels il faudra ajouter ceux de Caunterets.

## LE SITE LEADER DU MARCHÉ

L'achat des forfaits via le site n-py.com connaît une embellie de 8 % qui, avec 1 966 256 visiteurs uniques et 11 496 965 pages fréquentées en fait le leader du marché pyrénéen du ski. Un succès virtuel conforté par l'application qui elle aussi est en tête avec 85 582 utilisateurs actifs cette année au lieu des 75 592 de 2021-2022. La nouvelle carte No Souci Pyrénées qui permet désormais de skier de l'Atlantique à la Méditerranée a elle aussi connu un réel succès puisque ses ventes frôlent les 100 000, un chiffre qui, cumulé aux ventes Internet, représente 38 % des ventes totales.

Les nouvelles options de transport mises en place par N'PY et les stations, avec notamment l'accès direct train ou avion et bus, connaissent une augmentation de 70 % du volume d'affaires. Des résultats qui confirment que « les efforts engagés sont pertinents et doivent être amplifiés », souligne le réseau. Réseau dont les équipes sont déjà à pied d'œuvre pour préparer la saison estivale, à l'instar de Peyragudes qui, dès le 13 mai, ouvrira les nouvelles cabines Skyvall équipées de porte VTT extérieurs mais aussi la tyrolienne installée à son arrivée. Longue de 335 m avec un saut final de 8 m, elle symbolise parfaitement l'énergie des stations qui, avec ou sans neige, savent désormais s'animer. ■

# L'engagement auprès des militaires

Les militaires du 1<sup>er</sup> RHP et du 35<sup>e</sup> RAP pourront désormais bénéficier d'un accompagnement fiscal assuré par les services départementaux de la Direction générale des Finances publiques.

Par Hermance HITTE

**A**u niveau national, l'accord passé entre la Direction générale des Finances publiques et le Commissariat des armées concernant l'accompagnement fiscal des personnels de la Défense a été signé il y a moins d'un mois. Avec deux régiments en son cœur, la ville de Tarbes avait pris une légère avance et, l'an dernier, elle appliquait déjà cette offre de services qui facilite la vie des militaires comme l'explique Jean-René Nolf, Directeur départemental des Finances publiques des Hautes-Pyrénées : « Dans les villes de garnison, ça se faisait de façon traditionnelle. En 2022, dans le cadre de deux permanences, nous avons reçu plus de 60 militaires tarbais et leur famille. Ils ont des besoins spécifiques, ne serait-ce que parce que bon nombre d'entre eux partent en OpEx et que, de fait, ils n'ont parfois pas la possibilité de traiter leurs sujets administratifs et fiscaux dans les délais prescrits ».

## DES QUESTIONS PARTICULIÈRES

Suite à l'accord national, tous pourront désormais bénéficier de cette mesure dans les 74 espaces multi-services d'accès au soutien et à la délivrance de prestations ATLAS : « L'idée c'est vraiment d'aller au devant de nos publics pour leur apporter des réponses et des solutions adaptées. Pascale Margnac, responsable du service des impôts des particuliers, sera la référente des Hautes-Pyrénées », précise le directeur.

Lors des permanences, des rendez-vous personnalisés ou même en visio, les questions concernant la fiscalisation des indemnités des opérations extérieures ou les différentes primes seront sans nul doute abordées tout comme celle des revenus locatifs : « Beaucoup de militaires sont logés dans les garnisons, il n'est pas rare qu'ils investissent dans des biens immobiliers. De fait, les questions autour de ces revenus et des charges déductibles sont récurrentes ». Un service en lien avec leur spécificité et leur organisation aussi pertinent que précieux sachant que le ministère des Armées est un des principaux employeurs du département. Traditionnellement très sollicitée durant les périodes des échéances déclaratives et des collectes des paiements, la DGFIP devrait l'être d'autant plus avec la nouvelle obligation de déclaration de la situation d'occupation des biens immobiliers d'ici le 30 juin... Mais les deux régiments pourront compter sur son engagement. ■



Signature de la convention entre le commandant Loïc Monolin, Chef du Pôle de Tarbes du Commissariat des armées, Pascale Margnac et Jean-René Nolf, Directeur départemental des Finances publiques des Hautes-Pyrénées.

## Occitanie LES VINS RÉGIONAUX AUX SALONS CHINOIS

La reprise économique est indéniable en Chine et les différents salons organisés autour de l'œnologie en sont un exemple révélateur. En avril, trois événements ont marqué le secteur à Chengdu et le retour en présentiel des étrangers a été également celui des producteurs du Sud-Ouest français. L'agence de développement économique Ad'OCC et la Maison de la Région Occitanie de Shangai ont accompagné 21 entreprises au Tastin'France mais aussi au Tang Jiu Hui, salon des boissons alcoolisées, avec un espace régional de 102 m<sup>2</sup> ou encore dans les salon OFF des grands hôtels, notamment le Shangri'a où l'espace Occitanie Sud de France était une exclusivité régionale dans cet événement export très renommé. À Shenzhen, elles ont même organisé une opération qui a permis à 75 entreprises régionales d'exposer via leurs représentants sur place 106 cuvées premium lors du Master Collection-Top Sharing Cuvées Sud de France. L'enjeu était de les accompagner à l'export en facilitant la prospection du marché chinois. Ce nouvel événement a eu réel impact et a suscité l'adhésion des acteurs locaux lors des 5 master classes.



## Occitanie INCUBATEUR NUBBO : 8 NOUVELLES START-UPS ACCUEILLIES

Incubateur régional qui veille depuis 23 ans au développement d'entreprises innovantes à l'orientation B2B implantées en Occitanie, Nubbo va accompagner 8 start-ups pour sa nouvelle promotion. Une sélection à forte tendance deeptech qui représente le dynamisme entrepreneurial de la région. Dans les projets en incubation, sont accueillies Touch2See et sa solution d'accessibilité aux événements sportifs pour déficients visuels, Tidav et son service d'observation et de mesure par drone, Le meilleurleasing.fr comparateur d'offres de leasing, StormyForecast pour son service météo pour la production d'énergies renouvelables, METATherapeutix pour ses thérapies innovantes contre la rechute dans les leucémies aigües myéloïdes, AXENTISS et sa nouvelle génération d'implants dentaires, LEOSENSE et ses services pour l'optimisation de l'aviation. TAKE [AIR] et sa solution digitale pour mesure et pilotage des émissions de CO<sup>2</sup> est le projet en accélération accompagné par Nubbo.





## Argelès-Gazost LE RV DES ENTREPRISES DE LA VALLÉE

Faire la promotion des entreprises du territoire en valorisant leurs savoir-faire et compétences : la Grande Foire des Entreprises, organisée par EPYVAG, a atteint son objectif. Les 21 et 22 avril, tous les acteurs économiques de la Vallée des Gaves étaient réunis à Argelès-Gazost, sous un immense chapiteau installé en cœur de village. Une édition 2023 qui a d'abord rencontré un vif succès avec 70 stands où tous les secteurs d'activités étaient représentés du BTP à l'industrie en passant par l'artisanat ou encore le tourisme et les métiers de montagnes. Les institutionnels et collectivités locales ont également répondu présents avec des points rencontres assurés par la CCI, le CFA, la Maison de la Région Initiatives Pyrénées ou la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves. Si le vendredi était orienté vers les professionnels et les élèves qui ont pu découvrir les compétences et métiers, le samedi a comblé les visiteurs grâce à la présence de nombreuses associations.

## Hautes-Pyrénées INFLUENZA AVIAIRE : ALLÈGEMENT DES MESURES POUR LES ÉLEVEURS

Depuis le 11 novembre 2022, le risque épizootique lié à l'influenza aviaire était si élevé sur l'ensemble du territoire qu'il avait entraîné des mesures de biosécurité comprenant, entre autres, la mise à l'abri des volailles. Avec un dernier foyer d'IAHP relevé dans le Sud-Ouest le 22 février, la situation sanitaire étant en nette amélioration, la préfecture des Hautes-Pyrénées a fait savoir qu'elles étaient allégées sur l'ensemble du département qui n'est pas situé en zone de « protection, de surveillance et de contrôle temporaire ». Avec une météo favorable, les palmipèdes pourront donc sortir de leur bâtiment avec mise sur un parcours réduit, seuls l'abreuvement et l'alimentation se feront toujours dans des conditions d'abri. Les poulets de chair et les pintades auront également accès à un parcours réduit à partir de 8 semaines d'âge ainsi que les dindes de 10 semaines.



# Veiller sur son marché pour anticiper

Création d'entreprise, lancement d'un nouveau produit ou d'une nouvelle activité... La veille de son marché permet de rester compétitif dans un environnement concurrentiel en perpétuelle évolution. Mais, comment procéder ?

Par Béatrice LE GARRERES

Allianc'Entreprise, spécialiste en stratégie d'entreprise et marketing  
[www.alliancentreprise.fr](http://www.alliancentreprise.fr). Intervenante sur  
 la formation Grand Dax Managers du technopôle Pulseo

**É**tudier son marché et sa concurrence fait bien sûr partie des étapes incontournables lors de la création d'une entreprise. L'idée est d'éviter deux sources essentielles de flop : mettre sur le marché un produit ou un service qui ne correspond pas aux besoins de sa cible et copier la concurrence sans se démarquer...

Mais trop souvent, les sociétés en activité depuis plusieurs années délaissent cette veille.

Il faut savoir qu'un marché « bouge ». Ces dernières années, des éléments extérieurs sur lesquels nous n'avions pas d'emprise sont arrivés : le Covid, la grippe aviaire, la guerre en Ukraine, l'augmentation des coûts des matières premières et des énergies... Le consommateur, après ces différentes « crises », a changé de comportement. Les répercussions ont été différentes selon le marché. Les entreprises qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu sont celles qui l'ont analysé et se sont adaptées aux nouveaux modes de consommation. Par exemple, les restaurateurs qui, en plein Covid, ont développé un service de plats à emporter ont baissé leurs charges de personnel (service, plonge...), tout en générant un peu de chiffre d'affaires. Et certains ont même continué à proposer ce service après la réouverture des restaurants !

Les marchés évoluent aussi en fonction de la mode, des innovations technologiques, des facteurs écolo-

giques... Sur ce dernier point, de plus en plus d'entreprises adoptent une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), jusqu'à présent plutôt réservée aux grands groupes. Récemment, TF1 a diffusé un reportage sur une entreprise d'eau en bouteille qui a supprimé l'utilisation d'eau de son système de lavage des bouteilles en la remplaçant par de l'air insufflé et aspiré. Résultat : elle a réalisé une économie très conséquente de sa consommation d'eau, tout en œuvrant pour la planète.

Que vous créiez votre entreprise, lanciez une nouvelle activité ou que votre société soit déjà active, la veille de votre marché vous permettra de rester compétitif dans un environnement concurrentiel en évolution. Vous allez ainsi identifier des opportunités et des menaces sur votre marché, connaître les pratiques de vos concurrents, choisir une structure de distribution (chemin que va suivre votre produit jusqu'au client final), anticiper les risques et personnaliser l'offre que vous proposez.

## OÙ TROUVER DES INFORMATIONS ?

Tout d'abord, en interne. Les commerciaux ou toute personne sur le terrain récoltent des informations auprès des clients, des prospects, voire des fournisseurs. Il peut s'agir d'une demande d'un nouveau produit, d'une option, d'éléments sur la concurrence (plaquette, catalogue, publicité, devis...). Vous disposez aussi des statistiques



BÉATRICE  
LE GARRERES



sur vos clients et vos produits. Connaître les 20/80 ou les 20 % des produits qui génèrent 80 % de votre chiffre d'affaires, c'est savoir quels produits mettre en avant et à l'inverse s'interroger sur la suppression ou l'adaptation d'un produit qui ne se vend pas ou peu.

Ensuite, des recherches ciblées sur internet vont vous donner les tendances à venir de votre marché. Ces informations peuvent se trouver sur les sites de la presse nationale, de la presse spécialisée, auprès de votre fédération et/ou syndicat professionnel, auprès des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat. Des études sont aussi réalisées par des entreprises nationales d'études de marché.

Enfin, pour le lancement d'un produit/service, une étude de marché terrain, qu'elle soit quantitative et/ou qualitative<sup>(1)</sup>, va vous donner des informations précieuses sur :

- les cibles possibles et leurs profils (qui sont vos clients ?) ;
- les habitudes de consommation (quoi : ce qu'ils achètent ; quand : le moment d'achat ; où : le lieu d'achat ; combien : la périodicité, le nombre ; comment : le comportement d'achat ; pourquoi : la motivation de l'achat) ;
- l'acceptation de votre produit ;
- son prix psychologique...

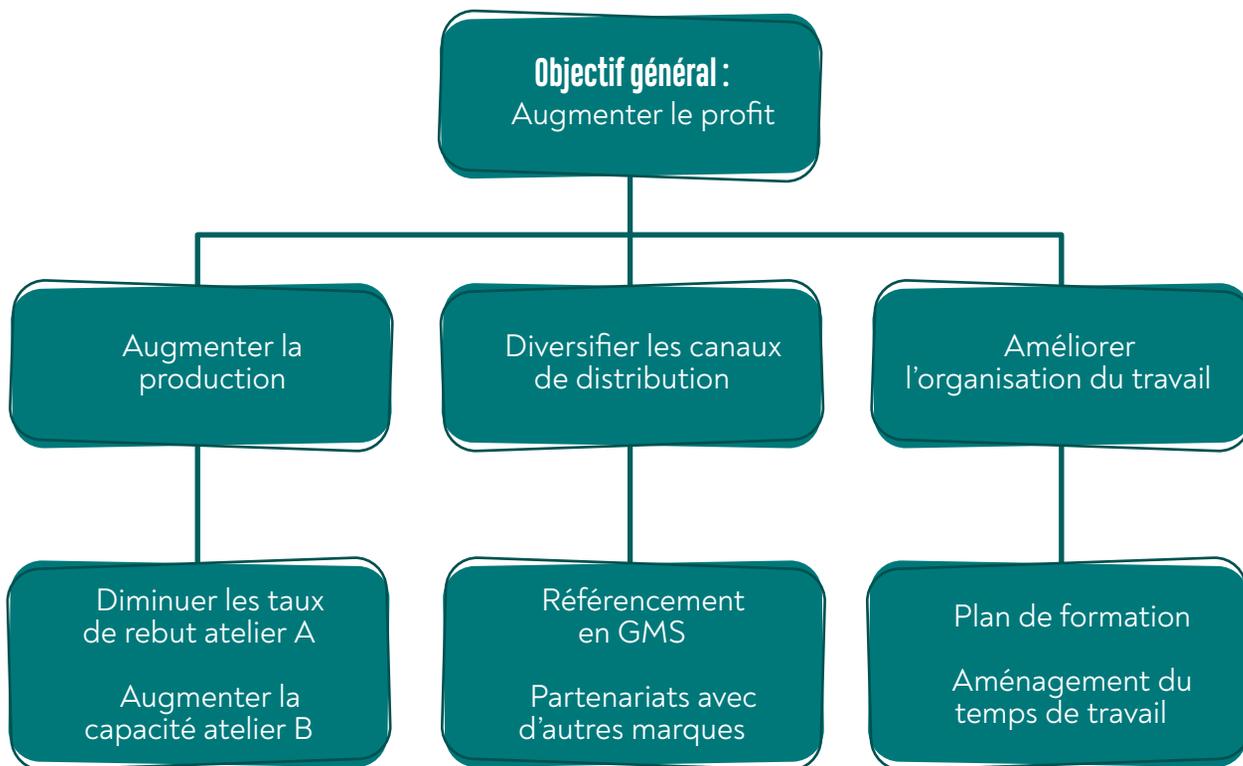
## POUR ALLER PLUS LOIN

Une fois cette veille du marché réalisée, vous allez prendre des décisions stratégiques. Ces choix sont guidés par votre politique d'entreprise (où je veux aller), les opportunités et menaces de votre marché et les points forts et faibles de votre entreprise.

Qu'entend-on par « politique » ? C'est le choix fait par le dirigeant sur le long terme pour son entreprise pour, selon les cas, accroître sa rentabilité, augmenter ses parts de marché, survivre, conserver son indépendance, se diversifier, améliorer les conditions de travail, s'internationaliser...

Pour atteindre cet objectif, vous allez adopter une stratégie générale qui va se décliner en stratégies opérationnelles (par service concerné : achat, production, marketing, vente, finance, hommes), puis en actions à mettre en œuvre.

Prenons l'exemple d'une entreprise qui souhaite accroître sa rentabilité. Pour atteindre son objectif, elle a décliné sa stratégie en une stratégie production, une stratégie marketing/vente et une stratégie hommes ; puis en actions concrètes.



(1) Une étude quantitative permet de mesurer le marché. Il s'agit d'un questionnaire avec des questions fermées, administré sur un échantillon de la cible visée. Une étude qualitative permet de comprendre le marché. Il s'agit d'entretiens semi-directifs pour recueillir le maximum d'informations auprès de quelques personnes ciblées.

## “ Le compte d’exploitation prévisionnel prendra en compte ces éléments avec les charges fixes ajustées et les charges variables mises à jour à partir du chiffre d’affaires estimé. Le résultat d’exploitation obtenu vous indiquera si l’activité sera rentable ou non ”

Parmi les stratégies, vous pouvez opter pour :

- une stratégie de différenciation afin d’avoir un avantage compétitif par cible de clients ;
- une stratégie de diversification qui peut être géographique, avec une nouvelle cible, des produits complémentaires, de nouvelles activités ;
- une stratégie de spécialisation afin de pénétrer un marché ;
- une stratégie de niche lorsque vous travaillez avec une seule cible ;
- une stratégie de domination par les coûts lorsque vous produisez en volume afin de réaliser des économies d’échelle...

L’étape suivante va être de réaliser le plan de vente prévisionnel. Vous allez ainsi pouvoir estimer votre chiffre d’affaires prévisionnel, construire vos objectifs commerciaux, prévoir les investissements et/ou désinvestissements nécessaires pour mettre en œuvre votre stratégie et enfin réaliser le compte d’exploitation prévisionnel.

Le plan de vente prévisionnel est un tableau dans lequel vous allez estimer, en fonction des ventes des années passées, des tendances du marché (opportunités et menaces), de votre stratégie... le chiffre d’affaires par client ou par segment de clientèle et par produit ou gamme de produits. L’exercice va porter sur les couples : client<sup>(2)</sup> actuel-produit actuel ; client actuel-nouveau produit ; nouveau client-produit actuel et nouveau client-nouveau produit.

Il faut noter qu’un plan de vente prévisionnel ne sera jamais « juste » dans le détail. Par contre, l’expérience montre que le chiffre global obtenu est dans les bons ordres de grandeur. Il va servir de base comme chiffre d’affaires pour la construction du compte d’exploitation prévisionnel et pour votre stratégie commerciale (prix, promotions, remises de fin d’année...).

La dernière étape afin de valider si votre stratégie est viable, est de construire le compte d’exploitation prévisionnel. Pour cela, en fonction de la stratégie retenue, vous allez estimer les besoins matériels, humains, financiers, logistiques. Le cas échéant, il pourra aussi s’agir de désinvestissement. Voici quelques exemples d’investissement : machine, outillage, petits équipements, logiciel, bâtiment, véhicule, personnel... ; et de désinvestissement : vente de machine, vente de véhicule, licenciement...

Le compte d’exploitation prévisionnel prendra en compte ces éléments avec les charges fixes ajustées et les charges variables mises à jour à partir du chiffre d’affaires estimé. Le résultat d’exploitation obtenu vous indiquera si l’activité sera rentable ou non.

### POUR ANTICIPER

Un dernier conseil : rentabilité et trésorerie sont deux notions différentes... Vous pourrez être rentable, tout en rencontrant des difficultés de trésorerie. Par exemple, si vos clients vous paient avec des délais plus longs que ceux avec lesquels vous payez vos fournisseurs, vous pouvez être dans le rouge. Aussi, mon dernier conseil serait de réaliser un plan de trésorerie prévisionnelle. Il s’agit de partir de votre solde de banque et tous les mois d’y ajouter vos encaissements et d’y soustraire vos décaissements. Vous saurez ainsi, mois par mois, votre situation de trésorerie. ■

(2) Le plan de vente prévisionnel est réalisé sur les 20/80 en détail. Pour les 80 % des clients restants, le chiffre d’affaires prévisionnel sera globalisé.



# Nouvelles missions des commissaires aux comptes

Pour compenser l'érosion des mandats de certification des comptes due au relèvement des seuils de certification obligatoire, les commissaires aux comptes s'attachent à développer de nouvelles missions auprès des entreprises et se préparent, notamment, à relever le défi de la certification des données sur la durabilité.

Par Miren LARTIGUE

Pour la troisième année consécutive, la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) a établi son « baromètre » pour mesurer l'évolution de l'activité des commissaires aux comptes, et en particulier celle des mandats de certification des comptes, entre 2019 et 2022 – le relèvement des seuils de certification des seuils imposé par la loi Pacte est entré en application en mai 2019.

## « LA LOI PACTE CONTINUE À PRODUIRE SES EFFETS »

Il en ressort que, d'après les déclarations annuelles d'activité, portant sur les audits conduits en 2021, les commissaires aux comptes ont obtenu plus de 140 000 mandats de certification des comptes, contre 145 000 en 2020 et 155 000 en 2019. Ils ont été réalisés pour 54 % dans des petites entreprises, 20 % dans des moyennes entreprises, 5 % dans des grandes entreprises et environ 20 % dans d'autres entités (dont des associations, fondations et fonds de dotation).

« Nous ne cessons d'alerter sur le fait que la loi Pacte continue à produire ses effets », a déclaré le président de la CNCC, Yannick Ollivier, lors de présentation des résultats de son 3<sup>e</sup> baromètre à la presse, le 12 avril dernier. Si « l'économie générale de la profession n'est pas menacée », « nous continuons à perdre 10 000 mandats par an ».

À noter : environ 30 000 de ces mandats de certification des comptes ont été réalisés dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ainsi, deux commissaires aux comptes sur trois interviennent dans des structures de l'ESS, où ils adaptent leur mission de certification aux spécificités du secteur et de l'entreprise.

« Nous voulons embarquer la profession sur le sujet de la durabilité »

## PROGRESSION DES MISSIONS HORS CERTIFICATION DES COMPTES

En parallèle à la troisième édition de ce baromètre, la CNCC a publié les résultats d'une étude sur le développement des missions hors certification des comptes, réalisée en février 2023. Adressée à tous les commissaires aux comptes français, soit plus de 11 000 professionnels, cette enquête sur l'évolution de leur portefeuille de mandats (de façon générale et plus particulièrement dans les PME) a recueilli plus de 1 800 réponses.

Il en ressort que 45,8 % des répondants ont réalisé des missions autres que la certification des comptes en 2022. « Un chiffre qui continue d'augmenter d'année en année » et « on se réjouit de cette progression des missions hors certification des comptes », a relevé le président de la CNCC. Il s'agit de missions d'évaluation du contrôle interne (13 % des répondants), de due diligence (23 %) et de missions d'attestation et/ou de diagnostic (76 %).

Pour encourager et aider les commissaires aux comptes à développer ce type de missions, la CNCC a conçu et mis à leur disposition deux outils : CyberAudit, pour évaluer l'exposition aux risques en matière de cybersécurité, et DiagRSE, pour établir un diagnostic de la maturité RSE des entreprises. Interrogés sur la qualité de leur relation avec les dirigeants, 85 % des répondants ont par ailleurs déclaré avoir échangé avec les chefs d'entreprise sur les problèmes liés à l'inflation, à l'énergie, à l'approvisionnement ou aux ressources.

## LA DURABILITÉ, UN DES CHAMPS PRIVILÉGIÉS POUR DÉVELOPPER DE NOUVELLES PRESTATIONS

La RSE figure en bonne place des marchés dans lesquels les commissaires aux comptes souhaitent pro-

poser de nouvelles prestations et obtenir de nouvelles missions. À commencer par la déclaration de performance extra-financière, amenée à devenir « reporting durabilité » avec la transposition de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). 71 % des répondants ont ainsi déclaré qu'ils se sont formés et ont formé leurs équipes sur les enjeux RSE en 2022, ou ont prévu de le faire dans les mois qui viennent.

« Nous voulons embarquer la profession sur le sujet de la durabilité » car « les besoins sont énormes et seront de plus en plus importants », a relevé le président de la CNCC, en soulignant « la forte interconnexion entre les données financières et extra-financières : à l'avenir, les reportings financier et extra-financier ne feront plus qu'un ». Les formations et ateliers proposés par la CNCC sur ce sujet « ont beaucoup de succès », témoignant d'une « dynamique », et « il faut que cela continue ». Les commissaires aux comptes font partie des professionnels qui, après avoir suivi une formation spécifique, pourront être habilités organismes tiers indépendants (OTI), en charge de la certification des données sur la durabilité. Les projets de texte de transposition de la directive CSRD devraient être dévoilés avant l'été. ■



## UNE PROFESSION QUI RAJEUNIT ET SE FÉMINISE

La profession de commissaire aux comptes comptait 11 243 membres fin 2022, dont 76 % d'hommes. Du fait de la forte proportion de femmes dans les nouvelles générations de commissaires aux comptes, la profession se féminise à grand pas. Et bien que confrontée à un problème d'attractivité et de recrutement depuis plusieurs années, elle commence à se rajeunir également. La CNCC a lancé en 2022 un plan « jeunes diplômés » visant à lever les freins financiers pour que ces derniers puissent s'inscrire sur la liste des commissaires aux comptes et démarrer plus rapidement.

La liste a enregistré un plus de 1 500 nouveaux inscrits en 2022.

# La Capeb vise le mar



La Capeb, Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, tente de mobiliser ses adhérents sur le marché de la rénovation du patrimoine, au sens très large du terme, segment où les artisans du bâtiment sont en perte de vitesse.

Par Anne DAUBRÉE

**M**obiliser, avec comme outil, le CIP patrimoine, « pierre angulaire » de la communauté professionnelle autour du patrimoine, selon les mots de Jean-Christophe Repon, président de la Capeb, syndicat patronal de l'artisanat du bâtiment. Le 29 février, à Paris, celui-ci organisait une rencontre

consacrée à la rénovation du patrimoine, qui montrait toute la complexité du sujet. En effet, la France a la particularité d'être dotée d'un patrimoine très varié du point de vue de ses matériaux et techniques.

Pour Gabriel Turquet de Beauregard, architecte des Bâtiments de France, « l'artisanat local connaît et sait gérer cela ». Par exemple, Bâtiments de France et la Capeb Maine-et-Loire ont travaillé ensemble sur la manière de traiter les menuiseries dans le patrimoine. Les enjeux sont nombreux, patrimoniaux, économiques, écologiques... Par exemple, « chaque fenêtre est une bibliothèque », révèle l'architecte. Elle est l'expression d'un savoir-faire, d'une recherche artistique, et aussi le témoin de son époque. Mais les fenêtres constituent aussi un enjeu écologique. « Elles représentent entre 10 % et 15 % de déperdition thermique

“Très peu d'entreprises ont réellement spécialisées dans ce domaine”

# ché du patrimoine



dans l'ancien. En matière de rénovation thermique, cela ne devrait pas constituer un sujet prioritaire », ajoute Gabriel Turquet de Beauregard. Par ailleurs, changer une fenêtre réparable constitue un gaspillage de ressources. Toutefois, pour les artisans, ce type de réparation n'est pas sans risques : établir un devis sur une fenêtre peut réserver des (mauvaises) surprises... De fait, le sujet pré-occupe Marylise Ortiz, directrice de l'association « Sites et cités remarquables de France ». Sur le terrain, elle constate une disparition des fenêtres anciennes, remplacées par des solutions prêtes à l'emploi. « Cela représente une perte de savoir-faire », note-t-elle.

## DES CHANTIERS EN BAISSÉ, PEU D'ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

Du point de vue de l'activité de ses adhérents, l'enjeu n'est pas négligeable, pour la Capeb. D'après ses chiffres, en 2022, le marché est loin d'être insignifiant (20 % du chiffre d'affaires). Mais l'activité est en baisse : au total, 52 % des entreprises artisanales sont intervenues sur ce type de chantier en 2022, contre 61 % six ans plus tôt. Dans le même sens, le nombre moyen de chantiers annuels du patrimoine sur lesquels

les entreprises ont travaillé est passé de 8,5 à 5,7 entre 2018 et 2022. Très peu d'entreprises sont réellement spécialisées dans ce domaine : 6 % seulement réalisent plus des trois quarts de leur chiffre d'affaires dans le patrimoine. *A contrario*, le nombre d'entreprises qui y exécutent plus du quart de leur activité a diminué : 32 % actuellement, contre 40 % en 2018. Et si, pour l'avenir, beaucoup d'artisans considèrent que leur activité dans le secteur devrait rester stable, ils sont aussi très nombreux à estimer que l'embauche de main-d'œuvre qualifiée y est particulièrement complexe. ■

## L'OUTIL CIP PATRIMOINE

La Capeb promeut le « CIP patrimoine », dispositif qui permet aux artisans de faire valoir leurs compétences et leur savoir-faire sur les marchés du patrimoine. Après une formation, le label est accordé par une commission constituée d'architectes des bâtiments de France, de la Fondation du patrimoine, de représentants des CAUE, conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

# Le Principal

## RÉUSSIR À TOUT PRIX ?

**S**abri Lahlali est principal adjoint d'un collège de quartier, sous la direction de la bienveillante Estelle avec qui il partage la même passion de la littérature. Alors qu'elle s'apprête à prendre sa retraite, lui attend une belle promotion dans un lieu plus prestigieux. Il est séparé de sa compagne Noémie, enseignante dans ce même établissement où étudie aussi leur fils de seize ans qui va bientôt passer son brevet. Inquiet de le sentir si peu impliqué, il lui met une pression constante pour qu'il obtienne la meilleure note possible. Il risque d'aller trop loin pour s'assurer de sa réussite... L'origine du projet vient d'une histoire authentique qui a été rapportée au réalisateur Chad Chenouga par des témoins directs :

**« J'étais allé présenter mon film précédent, *De toutes mes forces*, dans un ciné-club où le public était constitué en grande partie d'enseignants. Parmi eux, deux profs d'histoire m'ont raconté qu'ils avaient travaillé sous les ordres d'un principal adjoint atypique qui avait trahi sa fonction. Il avait triché en utilisant un corrigé pour son fils qui passait le brevet. Mais comme il était bien noté, l'Académie avait étouffé l'affaire et il avait quand même été nommé principal dans un autre collège. J'aime les choses ambiguës, même si on me reprochait son côté aride, presque antipathique. »**

L'attitude sérieuse et apparemment irréprochable de Sabri lui permet d'être lui aussi bien vu de sa hiérarchie mais, en réalité, il semble au bord du burn-out, tant il accumule les sources d'angoisses. Il a la hantise de voir son fils rater ses examens ; il s'occupe de son frère bipolaire et il manifeste une forte hostilité envers son ex dont il est toujours épris. Ce ressenti ambigu semble partagé, Marina Hands faisant vivre elle aussi l'ambivalence de ses sentiments. C'est peut-être parce qu'il a l'air si parfait en apparence et que son parcours d'intégration sociale

repose sur des batailles qu'on devine longues, qu'on croit difficilement à sa triche alors que la logique le désigne comme coupable. Pourtant, le développement de Sabri évoque des choses très personnelles pour Chad Chenouga :

**« Sabri s'est construit aux forceps. Ça n'a pas été évident, il a réussi, mais à quel prix ? Toutes ces questions de méritocratie, d'intégration et de renouvellement des élites me travaillent depuis très longtemps mais je trouverais lourd de surligner ce genre de choses. C'est sous-jacent dans le récit. Il s'agit d'abord de gens qui vivent des choses intimes. On est certes pétri par ses origines sociales, mais rien n'est définitif non plus dans la vie. Moi, j'ai été orphelin assez jeune et placé à la DDASS où je me disais qu'il fallait absolument que je m'en sorte. Alors j'ai travaillé comme un forcené même si à l'époque, je n'avais pas l'impression de travailler autant que ça. Avant le décès de ma mère, j'étais très moyen à l'école, et après, je suis devenu le meilleur élève de ma classe. J'ai eu mon bac avec mention bien et je suis rentré à Sciences Po avant de tout envoyer balader parce que je ne m'y sentais pas à ma place, et qu'il me suffisait de savoir que j'en étais capable. J'ai un frère comme celui de Sabri qui a le même genre de fragilité mentale. Quand on va sur la tombe de notre mère comme le font Sabri et Saïd, il nous est arrivé de jouer à « ni oui ni non ». Ce sont des moments qui nous ramènent à l'enfance et je m'en suis servi pour le film. Cette relation avec mon frère a beaucoup apporté au personnage. J'ai dit à mon frère que ce Saïd était à la fois lui et pas lui, mais dans le fond, c'est beaucoup lui ! »**

On croit aisément aux rapports entre affection et tension entre Sabri et ses proches, la belle amitié entre Roschdy Zem et Yolande Moreau étant le lien le plus touchant, surtout lorsque la vérité éclate :



**En salle le 10 mai**

Un film de Chad Chenouga  
Avec Roschdy Zem, Yolande  
Moreau, Marina Hands

**Comédie dramatique,  
Drame, Comédie**

« Sabri a tout fait pour s'en sortir, il ne veut pas revenir dans sa cité d'origine, et en même temps, en commettant cet acte absurde et autodestructeur, c'est comme s'il s'interdisait de réussir. Comme s'il s'obligeait à revenir à son point de départ. Estelle s'est fabriqué un personnage rêvé, elle a fantasmé sur Sabri et il se révèle en dessous de ce qu'elle a rêvé de lui. Elle est déçue, forcément. »

La performance intense de Roschdy Zem confirme néanmoins une nouvelle fois qu'il est un des meilleurs

comédiens français du moment, tant il parvient à enrichir par sa présence ce drame minimaliste.

« Je le connais depuis longtemps, on a été voisins. Je lui avais proposé quelque chose il y a des années mais il avait refusé car il estimait qu'il avait déjà joué ce genre de rôle. Là, je sentais que cette histoire si particulière allait lui plaire. On voit sa finesse d'acteur : il lui suffit d'un costume et de trois détails pour se fondre dans le personnage. L'idée était que la caméra le scrute et capte quelque chose d'insondable en lui dont il n'a pas conscience lui-même. » ■

E-mail : [annonces-legales@vie-economique.com](mailto:annonces-legales@vie-economique.com)Plateforme : [annoncelegalepro.vie-economique.com](http://annoncelegalepro.vie-economique.com)

La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
  - Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
  - Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
  - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
  - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

## INFORMATIONS



### PROCES VERBAL PROVISOIRE DE L'ETAT D'ABANDON MANIFESTE N°1 /2023

Vu les articles L2243-1 à L2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article L511-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

Vu l'article 71 de la LOI ALUR du 24 mars 2014

Vu l'arrêté de Monsieur le Maire de TOURTOIRAC en date du 12 octobre 2021 par lequel il demande à Monsieur STANSBY Paul né le 08 février 1957 à MACCLESFIELD de procéder à une expertise de son immeuble cadastré AT 55 en vue de la consolidation de la toiture dudit immeuble qui semble constituer un péril grave et imminent pour la sécurité des passants et du voisinage

Vu le procès-verbal établi par Maître ESTRADÉ selon sa visite du 05 mai 2022 qui dresse un état des lieux du bâtiment qui est ouvert à tous vents et qui montre une absence de présence humaine à l'intérieur. Il note les désordres apparents sur les façades qui induisent le risque de péril imminent ainsi que les éléments démontrant l'abandon manifeste du bâtiment.

A savoir :

- les rives en bois du 3<sup>ème</sup> étage sont pourries, se délètent et les zincs tombent
- Une lézarde importante est visible sur le pignon latéral donnant du côté de la place des platanes. Nous notons que le mur est boursoufflé.
- la porte de l'arrière du bâtiment est ouverte avec un grand risque d'intrusion
- de nombreuses tuiles, ont glissés, sont gelées et retenues au niveau de la gouttière.
- la boîte aux lettres située en façade de la maison est ouverte et l'huissier a pu noter qu'elle est totalement emplie de courriers visiblement très anciens.
- à l'intérieur du bâtiment, il y a un capharnaüm épouvantable dans l'ensemble des pièces et des étages avec des déchets et des rebus épars

Vu le procès-verbal de recherches infructueuses établi par Maître ESTRADÉ Huis-sier de justice par lequel il confirme qu'il n'a pas été possible de retrouver l'adresse actuelle de Monsieur STANSBY Paul qui selon nos informations, aurait quitté TOURTOIRAC en 2005. Il en découle l'impossibilité de le mettre en demeure et de procéder à la remise en état du bâtiment.

Le Maire,

Au vu de ces constatations, l'état de vétusté de l'immeuble est manifeste et il conviendra de prendre toutes les mesures nécessaires à l'expertise des désordres sur le bâtiment afin de remédier à cette situation

Il convient de manière urgente de fermer les ouvertures béantes afin d'empêcher toute intrusion.

En application de l'article L2243-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le présent procès-verbal provisoire d'abandon manifeste sera affiché en mairie et sur la parcelle en bordure de voirie pendant (3) mois, et fera l'objet d'une insertion sur deux journaux régionaux.

Le présent procès-verbal provisoire d'abandon manifeste sera notifié à Monsieur STANSBY Paul, le propriétaire, aux titulaires de droits réels et autres intéressés. Cette notification reproduira intégralement les termes des articles L2243-1 à L2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelés ci-dessous :

A l'issue d'un délai de trois (3) mois à compter de la notification et de la publication du présent procès-verbal, si le propriétaire ou l'un des deux n'ont pas fait en sorte de cesser d'état d'abandon en réalisant l'ensemble des mesures prescrites, Monsieur le Maire,

dressera le procès-verbal définitif d'abandon et le Conseil Municipal pourra décider de poursuivre l'expropriation de la parcelle au profit de la Commune, d'un organisme ou d'un concessionnaire ayant vocation à construire, réhabiliter le bâtiment ou à réaliser une opération d'intérêt collectif liée à la restauration, la rénovation ou l'aménagement

En foi de quoi, le présent procès-verbal est dressé et nous avons signé

Fait à Tourtoirac, le 21 février 2023

Le maire, Dominique DURAND.

L23VE03740



### PROCES VERBAL PROVISOIRE DE L'ETAT D'ABANDON MANIFESTE N°2 /2023

Vu les articles L2243 -1 à L2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article L511-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

Vu l'article 71 de la LOI ALUR du 24 mars 2014

Vu le procès-verbal établi par Maître ESTRADÉ selon sa visite du 05 mai 2022 qui dresse un état des lieux de la propriété correspondant aux parcelles AW 128, 129 et 130 situées au lieu-dit «les ourteix» N° 332 route de l'Auvézère appartenant à Madame HESSING Astrid qui montre une absence de présence humaine à l'intérieur et une absence totale d'entretien des parties extérieures

A savoir :

- Le portail d'accès à la propriété, envahi par la végétation n'a pas été ouvert depuis environ quinze ans.
- Des bambous en grande quantité envahissent la propriété jusqu'à la porte d'entrée de la maison et jusqu'à la route.
- Arbres et arbustes poussent sur la totalité de la parcelle à l'arrière de la maison et empiètent sur les propriétés voisines.
- La présence de la végétation signale qu'aucun accès à la maison n'a eu lieu depuis de nombreuses années.
- Concernant la boîte aux lettres, située sur le côté latéral, l'huissier a noté qu'elle est totalement emplie de courriers visiblement très anciens.

Le Maire,

Au vu de ces constatations, l'état d'abandon de l'immeuble est manifeste et il conviendra de prendre toutes les mesures nécessaires pour débroussailler le taillis et couper les bambous afin de limiter les risques de feux et la prolifération des nuisibles.

En application de l'article L2243-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le présent procès-verbal provisoire d'abandon manifeste sera affiché en mairie et sur la parcelle en bordure de voirie pendant (3) mois, et fera l'objet d'une insertion sur deux journaux régionaux.

Le présent procès-verbal provisoire d'abandon manifeste sera notifié à Madame HESSING Astrid, la propriétaire, aux titulaires de droits réels et autres intéressés. Cette notification reproduira intégralement les termes des articles L2243-1 à L2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelés ci-dessous :

A l'issue d'un délai de trois (3) mois à compter de la notification et de la publication du présent procès-verbal, si le propriétaire ou l'un des deux n'ont pas fait en sorte de cesser d'état d'abandon en réalisant l'ensemble des mesures prescrites, Monsieur le Maire, dressera le procès-verbal définitif d'abandon et le Conseil Municipal pourra décider de poursuivre l'expropriation de la parcelle au profit de la Commune, d'un organisme ou d'un concessionnaire ayant vocation à construire, réhabiliter le bâtiment ou à réaliser une opération d'intérêt collectif liée à la restauration, la rénovation ou l'aménagement

En foi de quoi, le présent procès-verbal est dressé et nous avons signé

Fait à Tourtoirac, le 21 février 2023

Le Maire, Dominique DURAND

L23VE03743

## 24. DORDOGNE

### CONSTITUTIONS

prestations de services et vente de produits liées à ces activités..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession d'actions et agrément : cession libre.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Damien Livio Emile BOISSEUILH 25 Rue Edouard Boissière 24750 Boulazac Isle Manoire.

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis.

L23VE03819

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 21 avril 2023, à M.

Dénomination : **Marsac sur Lisle.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 16 bis Chemin de Paricault, 24430 Marsac sur l'Isle.

Objet : L'exploitation d'un centre de lavage auto, entretien et réparation de véhicules automobiles et motocycles toutes

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16 avril 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée  
DENOMINATION : **STRUCT IMMO**

CAPITAL : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

SIÈGE SOCIAL : Petit Jaure, 24100 BERGERAC.

OBJET : Toutes opérations de transactions sur immeubles et fonds de commerce et conseils attachés à ces activités. Toutes études, expertises, transactions et négociations en tous genres s'y rapportant directement ou indirectement. La gestion de biens immobiliers. Toutes opérations d'achat et revente de tous immeubles.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENT : Monsieur Téó FROUIN demeurant Petit Jaure, 24100 BERGERAC.

IMMATRICULATION au RCS de BERGERAC.

Pour avis

L23VE03859

## MODIFICATIONS

### RUMA

SAS au capital de 1 000 €. Siège social : LES PETITES POURCAUDS 24610 VILLEFRANCHE-DE-LONCHAT. 902 643 832 RCS BERGERAC

Par décision de l'Assemblée générale du 28/02/2023, il a été décidé en application de l'article L225-248 Ccom, de la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Modification au RCS de BERGERAC  
L23VE01467

### SAINT CLEMENT

Société Civile Immobilière au capital de 1000,00 €  
Siège social : 49 Impasse des Eglantiers 34980 SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE 524 645 488 RCS MONTPELLIER

## AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2022, il résulte que le siège social de la société, qui a une durée de 99 ans et dont le gérant est M. Patrick VERDEL domicilié à BALARUC LES BAINS (34540) 10 rue des Poiriers, a été transféré, à compter du 02/05/2022, de ZA Trifontane - 49 Impasse DES EGLANTIERS, SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE (34980), à Cents 161 chemin du Queyrat 24520 COURS DE PILE. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER et de BERGERAC Pour avis, le représentant légal

L23VE03757

## SARL GREZOISE DE TRAVAUX PUBLICS

Au capital de 2.000 Euros  
Siège social : le bourg - 24120 GREZES  
RCS PERIGUEUX : 509 259 628

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mars 2023, les associés ont décidé :

- de nommer Mme Colette JAKUBIAK en qualité de gérante, demeurant à LES COTEAUX PERIGOURDINS (24120) 1372 route du Coteau, Grèzes, à compter du 20 mars 2023 en remplacement de Monsieur Alain DASCHIER décédé.

- de modifier l'adresse du siège social à compter du 20 mars 2023 consécutivement à la fusion des communes de GREZES et de CHAVAGNAC, savoir : 1372 route du Coteau, Grèzes - 24120 LES COTEAUX PERIGOURDINS

Et de modifier en conséquence les statuts de la société.

Mention en sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis, le gérant

L23VE03797



36 Cours Tourmy - 24000 Périgueux  
Tél: 05 32 26 39 29  
contact@acca-avocat.com

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une Assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2023, les associés de la société **2B BATIMENT**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est à MONTIGNAC-LASCAUX (24290), 8 avenue de la Gare, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux sous le numéro 949 012 173, ont décidé de modifier l'objet social. Le nouvel objet social est le suivant :

L'article 2 des statuts est ainsi stipulé : «La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La réalisation de tous travaux de réhabilitation de bâtiment avec appel à sous-traitance.

- La réalisation de tous travaux d'électricité.

- La réalisation de tous travaux de démolition partielle des éléments non constitutifs d'un édifice dénommés sous le terme «curage de bâtiments.»»

Pour avis R.C.S PERIGUEUX  
L23VE03828

**SERVICE HABITAT**  
SARL(U) au capital de 200 €  
Siège social : POUZOL 24800 Cognac -sur-l'Isle  
837 561 067 RCS de Périgueux  
L'associé unique a décidé, le 11/04/2023, la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social.  
Mention au RCS de Périgueux  
L23VE03923

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 15 avril 2023, la société **INGE.2M**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 2000 euros, 10 Avenue Paul Doumer 24100 BERGERAC immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n° 878 623 685 a été décidé de transformer en

Pour avis

L23VE03926

## DISSOLUTIONS



### AV2L

SCI en liquidation au capital de 1 000 €  
Siège social :  
4 rue Henri Laborde  
24700 MONTPON MENESTEROL  
Siège de liquidation :  
4 rue Henri Laborde  
24700 MONTPON MENESTEROL  
911 808 384 RCS BERGERAC

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 30/12/2022 il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Mme Géraldine DE NARDI demeurant 4 rue Henri Laborde 24700 MONTPON MENESTEROL pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 4 rue Henri Laborde 24700 MONTPON MENESTEROL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC.  
L23VE03814

## CLÔTURES

### O' 24

Société en nom collectif en liquidation au capital de 1 000 euros  
Siège social : Le Bourg, 24600 SEGONZAC  
Siège de liquidation : Le Bourg, 24600 SEGONZAC  
883.982.837 RCS PERIGUEUX

L'Assemblée Générale réunie le 25 avril 2023 à l'adresse Le Bourg - 24600 SEGONZAC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Véronique

L23VE03826

## REGIMES MATRIMONIAUX



**Maître Marie-Catherine HERVOUET**  
Le Chant de l'Eau  
24370 CALVIAC  
EN PERIGORD

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître HERVOUET Marie-Catherine, notaire à CALVIAC EN PERIGORD (24370), le 27/04/2023.

M. OLIVER David et Mme OLIVER Hagar demeurant ensemble 92 rte de Mondane, 24370 SAINTE MONDANE, mariés le 06/06/2013 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître HERVOUET Marie-Catherine, notaire à CALVIAC EN PERIGORD (24370) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis  
Me HERVOUET

L23VE03899

## RECTIFICATIFS

### RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n°L23VE02774 parue le 05.04.2023 relative à la cession de fonds de commerce entre : La Société dénommée SARL AIT DAOUD, identifiée au SIREN sous le numéro 437508856 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC à la Société dénommée CABANOIX ET CHATAIGNES, identifiée au SIREN sous le numéro 949651400 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC. Il faut lire : **Pour la réception des oppositions, les parties élisent domicile en l'étude de Maître Axelle-Marie LAVAL, notaire à LA FORCE (24130), 13 rue de la Libération. Au lieu de : Les dites oppositions devront être adressées en l'étude de Maître LAPELLETIERE, notaire à BRUGES (33520), 33 av de l'Europe.**

L23VE03826

BESOIN D'AIDE POUR  
VOTRE ANNONCE LÉGALE ?

CONTACTEZ-NOUS AU  
05 56 81 17 32

## RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans LA VIE ÉCONOMIQUE du 2 mai 2023, concernant la société **DB LAVAGE AUTO**, 16 Bis Chemin de PARICAULT, 24430 Marsac sur l'Isle. Il y a lieu de lire comme dénomination DB LAVAGE AUTO, et non pas MARSAC SUR LSILE.

L23VE03917

## AUTRES ANNONCES

En application des articles L 331-19 et suivants du Code Forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-dessus désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, sont informés de la vente des biens ci-après désignés :

Immeuble situé au Lieudit LE BOST DES MERES, Commune de SOUDAT, cadastré :

Section A numéro 638, d'une superficie totale de 41 ares 10 centiares,

Section A numéro 639, d'une superficie totale de 44 ares 85 centiares,

Total surface : 00 hectares 85 ares 95 centiares

Le tout en nature de Taillis,

Moyennant le prix de 1200 euros, auquel il convient de rajouter les frais de notaire estimés à 300 euros, le tout payable comptant au jour de l'acte.

La vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de l'acte authentique et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter du présent affichage pour faire connaître à Maître Denis PARISIEN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions énoncées.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après purge de ce droit de préférence.

Rappelle de l'article 331-19, alinéa 3 : Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

L22VE03745

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

## OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 avril 2023)

**PAROT Isabelle**, Château du Seignier, Sainte-Foy des Vignes, 24100 Bergerac, RM 451 069 330. Coiffure Hors Salons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401540053586

**SARL COTE POURPRE**, 9 Rue Mounet Sully, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 877 930 701. Commerce de fleurs et composition florales, meubles et objets de décorations. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail

électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d' Appel de Bordeaux.

12401540053580

## MODIFICATION DU PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 19 avril 2023)

**SARL CYLOPTIC**, 56 Rue Bourbaraud, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 378 364 475. Non communiquée. Jugement modifiant le plan de sauvegarde.

12401540053563

**SARL FINANCEMENT DE COMMERCE-FIDECO**, 60 Rue Neuve d'Argenson, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 415 052 505. Gestion de patrimoine et plus particulièrement de commerce d'immeubles et titres de participation ou de placement marchand de biens mobiliers et immobiliers. Jugement modifiant le plan de sauvegarde.

12401540053565

**SARL MYOSOTIS**, Cd 32 «crabrol», 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 499 431 120. Non communiquée. Jugement modifiant le plan de sauvegarde.

12401540053567

**SARL HBG**, 60 Rue Neuve d'Argenson, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 509 673 166. Non communiquée. Jugement modifiant le plan de sauvegarde.

12401540053575

## CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 19 avril 2023)

**SARL LODGES ET VILLAS**, 2 Avenue Aristide Briand, 24200 Sarlat la Caneda, RCS BERGERAC 514 538 271. La conception et la vente de maisons individuelles et plus particulièrement de maisons individuelles modulaires ou d'habitations légères de loisirs (Hil), en métal, bois, pierres et tous autres matériaux de construction ; la réalisation, la construction, l'aménagement et l'équipement de Ces maisons par recours à des entreprises qualifiées dans les divers corps de métiers du bâtiment et, lorsque nécessaire, sous la surveillance d'un architecte choisi par la société ; l'achat, la vente, l'exportation et l'importation de tous matériaux liés à la vente de terrains pour la clientèle (création de fonds) - conception, réalisation, construction et vente de maisons individuelles, notamment modulaires ou d'habitations légères de loisirs (Hil), en bois, pierre, métal et tous autres matériaux de construction, aménagement et équipement de Ces maisons par recours à des entreprises qualifiées dans les divers corps de métiers du bâtiment et, lorsque nécessaire, sous la surveillance d'un architecte choisi par la société, vente, exportation et importation de tous matériaux liés à leur construction, achat et vente de terrains pour la clientèle (fonds reçu en location gérance). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401540053569

**SARL ART CONCEPT**, la Grezelle, 24620 Marquay, RCS BERGERAC 815 268 974. Travaux de paysagiste conception création et entretien de tous espaces verts parcs et jardins pépiniériste travaux forestiers élagage petits travaux de maçonnerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401540053569

**SARL MA TRAITEUR**, 28 Rue de la Résistance, 24130 Prigonrieux, RCS BERGERAC 882 331 226. Traiteur, vente de plats à emporter, vente de viande et de charcuterie sans transformation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401540053577

**SARL MA TRAITEUR**, 28 Rue de la Résistance, 24130 Prigonrieux, RCS BERGERAC 882 331 226. Traiteur, vente de plats à emporter, vente de viande et de charcuterie sans transformation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401540053583

**SARL LOVIGEST**, 2 Avenue Aristide Briand, 24200 Sarlat la Caneda, RCS

BERGERAC 538 246 695. Commercialisation d'habitations légères de loisirs et maisons modulaires vente de matériaux de construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401540053572

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

## EXTENSION D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 25 avril 2023)

**SAS L'EPI-CE-RIE**, 12 Rue de la Paix, 24800 Saint-Jory-de-Chalais, RCS Greffe de Périgueux 844 552 000. Commerce d'alimentation générale. Jugement d'extension d'une procédure de redressement judiciaire ouverte initialement à l'égard de La société L'EPI-CE-RIE (SAS) 12, rue de la Paix - Epicerie - 24800 Saint-Jory-de-Chalais à La société KAT ET STEPH (SCI) le Bourg Sud - Gestion de Biens Immobiliers - 24800 Saint-Jory-de-Chalais Location de terrains et d'autres biens immobiliers RCS Périgueux : 844 204 933 Date de cessation des paiements : date de cessation des paiements le 30 Octobre 2022 et confirmant la désignation de mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_610

## OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 25 avril 2023)

**SARL ESCOBA**, 13bis Route du Joli-bois, 24420 Antonne-et-Trigonant, RCS Greffe de Périgueux 418 507 232. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_606

**SAS JADE**, Moulin des Mounards, 24750 Tréllissac, RCS Greffe de Périgueux 893 391 680. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_607

## OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 25 avril 2023)

**SARL CANDI VELY**, le Repaire, 24800 Thiviers, RCS Greffe de Périgueux 893 434 597. Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_603

**SARL PAYSANMEX**, 2 Rue de la Clarté, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 830 380 325. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judi-

aire, date de cessation des paiements le 15 Avril 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_604

**SAS DIVERGENCE BOUTIQUE**, 78 Rue Thiers, 24700 Montpon-Ménéstérol, RCS Greffe de Périgueux 903 301 067. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_620

## OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 25 avril 2023)

**GALINAT Denis**, 15 route de Thenon, 24210 Thenon, RM 781 724 620. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_605

## MODIFICATION DU PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 25 avril 2023)

**SARL LA FOURNEE DE VESONE**, 53 Rue Claude Bernard, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 490 239 274. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement modifiant le plan de sauvegarde.

2023\_2402\_609

## HOMOLOGATION DE L'ACCORD

(Dépôt du 25 avril 2023)

**MONSALLIER PERE ET FILS (SAS)** 911 212 843 RCS Périgueux, 52 route des Noyers, production et vente d'huile de noix, 24380 Grun-Bordas. **HUILERIE MONSALLIER (SASU)** 852 587 609 RCS Périgueux, La Gaumerie, 24380 Grun-Bordas et SCI MONSALLIER 840 776 223 RCS Périgueux, La Gaumerie, 24380 Grun-Bordas.

Jugement d'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation. Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance.

L23VE03919

## CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 25 avril w2023)

**PONCEAU Joy**, 42 rue de la Cham-inade, 24380 Vergt, RM 832 835 763. Travaux de charpente. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux.

2023\_2402\_616

**SARL 2MV ELECTRICITE**, Jaurias, 24320 Gout-Rossignol, RCS Greffe de Périgueux 841 627 961. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2023\_2402\_618

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF  
(Jugement du 25 avril 2023)

**DE OLIVEIRA MACHADO EDITH BRIGITTE**, 6 - 8 RUE DE LA LIBERATION, 24400 MUSSIDAN, RCS Greffe de Périgueux 499 072 817. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_608

**SAS E-SELECTION (E-)**, 2 rue Saint-Germier, 31000 Toulouse, RCS Greffe de Toulouse 539 869 248. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_611

**USTAAGLU Adnan**, 20 rue Denis Papin, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 407 868 488. Hôtel restaurant snack salon de thé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_613

**SARL GHNJ**, Centre Commercial Régional la Feuilleraie, 24750 Trélisac, RCS Greffe de Périgueux 487 840 852. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_614

**SAS AUTOTIVE 24**, 7 avenue Louis Suder, 24430 Marsac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 820 235 547. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_615

**SAS LES CARS POMMERIE**, 10 Rue de Ribérac, 24490 La Roche-Chalais, RCS Greffe de Périgueux 449 926 328. Transports routiers réguliers de voyageurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_617

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE PARIS

**SARL EXPERCONSULTING**

Siège : 73/75 Rue de la Plaine 75020 Paris 20<sup>e</sup> Arrondissement (RCS 819 332 354)

Etablissement secondaire : 7 Rue du Lys 24000 Périgueux

Jugement Tribunal de Commerce PARIS en date du 04/04/2023 prononçant la faillite personnelle de Guilhem PUT-SHER pour une durée de 15 ans.

L23VE03802

**SARL EXPERCONSULTING**

Siège : 73/75 Rue de la Plaine 75020 Paris 20<sup>e</sup> Arrondissement (RCS 7501 819 332 354)

Etablissement secondaire : 7 Rue du Lys 24000 Périgueux

Jugement Tribunal de Commerce PARIS en date du 04/04/2023 prononçant la faillite personnelle de Alain DEGOUTIN pour une durée de 15 ans

L23VE03804

TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 24 Avril 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de sauvegarde à l'égard de : l'**E.A.R.L. LA PEYZIE** ayant son siège social La Peyzie - 24800 ST PAULLA ROCHE. Activité : Elevage bovin viande. MANDATAIRE JUDICIAIRE : SCP AMAUGER TEXIER 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S.C.P. AMAUGER TEXIER, sise 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

L23VE03837

AVIS - COUR D'APPEL  
DE BORDEAUX

Par arrêt en date du 30 janvier 2023, la Cour d'appel de BORDEAUX a ouvert une procédure de LIQUIDATION JUDI-

CAIRE après résolution du plan de redressement à l'encontre de : la **S.C.I. PAMACAMA**, ayant son siège Mauriac - 24190 DOUZILLAC. Activité : Location acquisition d'immeubles. Date de cessation des paiements au : 30 Janvier 2023. LIQUIDATEUR : S.E.L.A.R.L. DE KEATING 12 Rue Guynemer - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit arrêt.

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S.E.L.A.R.L. DE KEATING sise 12 Rue Guynemer - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

L23VE03841

AVIS

Par jugement en date du 24 Avril 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : la **S.C.I. TITUS**, ayant son siège social Le Clos Neuf - 24300 AUGIGNAC. Activité : Achat et gestion d'immeubles. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE03844

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**AS 33 22 0401 01**

Propriété constituée de bâtiments d'habitation et d'exploitation (appentis, espace stockage, atelier, un appentis, d'anciens bâtiments à usage d'exploitation (bovins lait): salle de traite, un local phytosanitaire, un local, un ancien chai, et un hangar ouvert. Anciennement à usage de prairies de pâture, les terres sont aujourd'hui exploitées en grande culture.

**SAINT-VIVIEN-DE-MONSEGUR** 61 ha 17 a 09 ca - 'Bonlarron': ZH- 19- 21- 22- 28 - 'Lacombe': ZK- 81 - 'Le bois des boeufs': ZD- 139- 143 - 'Les grands peneters': ZD - 160[68](A)- 160[68](B)- 160[68](Z) - 'Les guignards ouest': ZE- 53[8] - 'Maste': ZE - 10(A)- 10(Z)- 10(BJ)- 10(BK)- 11(A)- 11(Z) '12 - 'Poirille': ZE- 16- 51[13](B)- 51[13](AJ) - 51[13](AK)

**CASTELNAU-SUR-GUPIE** 46 a 71 ca - 'Bois de malin': ZB- 46 - 'Bois des boeufs': ZA- 46 ;

Document d'urbanisme : Carte communale constructible et non constructible (SAINT-VIVIEN-DE-MONSEGUR) / Zone N du PLU (CASTELNAU-SUR-GUPIE)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 15/05/2023 : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33520 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

**AS 47 19 0236 01**

Bois et Prés de bordure des Landes

**COCUMONT** 30 a 50 ca

'La grand segue': D- 242

**ROMESTAING** 6 ha 49 a 99 ca

'Coulette': B- 158- 159 - 'Joindal': B- 241- 244- 587[243]

**XA 47 20 0116 01**

Parcelles de terres agricoles nues et bois.

**CAUBON-SAINT-SAUVEUR** 27 ha 10 a 42 ca

'Aux plus': AD- 70 - 'Bois de ragot': AE- 57 - 'Bois de tibeau': AI- 45- 47(A)- 47(B) - 48- 49- 50- 51- 52- 201[34](A)- 201[34](B) - 'Bois petit': AI- 56- 57- 58(A)- 58(B)- 59- 60 - 72- 81- 167[82](A)- 167[82](B)- 'Tibeau': AI- 22- 204[18]- 210[203]

**XA 47 21 0210 01**

Parcelles de terres

**SAUVETERRE-SAINT-DENIS** 1 ha 84 a 81 ca

'Bichoi': B- 279- 280- 281- 282- 283

LA VIE  
ÉCONOMIQUE  
DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 55 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 85 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter  
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE  
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

**XA 47 23 0060 01**

Parcelles en nature de bois taillis.

**SAINT-SERNIN 2** ha 79 a 95 ca

'Foret de st front au couch': ZP- 103- 106- 108

**AS 47 23 0021 01**

Parcelles de terres, prés et taillis

**LAPERCHÉ 15** ha 89 a 49 ca

'Bois de moirax': B- 353[P1]- 378- 379- 384(A)- 384(B)- 385- 386- 387[P1]- 388- 389- 407- 408- 409- 411- 412- 835[P1]- 'Du bois de moirax': B- 352[P1]- 'Foret de laperche': A- 626- 628- 629(A)- 629(B)- 762[632]- 'Jacques cussou': A- 760[747]- 'Moirax': B- 834[351][P1]- 'Touren': A- 598- 599- 621- 623

**XA 47 23 0074 01**

Propriété composée de terres, prés, bâtiments d'habitation et d'exploitation (3 tabulations).

**SAINT-ASTIER 63** ha 89 a 45 ca

'Au petit pignier': ZL- 131- 132- 147- 174[130]- 175[130]- 178[172]- 186[173]- 'Au prioré': ZL- 134[8](B)- 134[8](Z)- 134[8](AJ)- 134[8](AK)- 158[132](J)- 158[132](K)- 'Au vignoble': ZL- 11(J)- 11(K)- 'Caubert': ZK- 17(A)- 17(B)- 17(Z)- 19(B)- 19(C)- 19(AJ)- 19(AK)- 20(A)- 20(B)- 21- 22- 23- 26- 27- 28- 29- 154(A)- 154(Z)- 'Champ de terre douce': ZK- 39- 'Coquille': ZK- 123[10]- 'Du bourg': ZK- 111[4](A)- 111[4](Z)- 'La chabrière': ZK- 32- 160[33]- 'La lapignère': ZL- 98(A)- 98(B)- 100- 'Poitevins': ZK- 5- 6- 112[4]- 113[4]- 'Prairie des groleaux': ZL- 161[83]- 'Pre de ferchaud': ZL- 102- 149[135]- 150[135]- 159[138]- 167[148]- 'Pre moutu': ZK- 100[13](A)- 100[13](B)- 151[15]- 152[16](A)- 152[16](Z)

**SAINT-SERNIN 77** ha 13 a 31 ca

'Borie neuve': ZH- 43[26]- 'De la grace': ZL- 82[59](B)- 82[59](AJ)- 82[59](AK)- 'La grace': ZH- 65[18](B)- 65[18](AJ)- 65[18](AK)- 'Le bouchau': ZL- 55(J)- 55(K)- 79[61](A)- 79[61](B)- 79[61](BK)- 'Le pont': ZL- 30- 126[108]- 128[109](J)- 128[109](K)- 'Les champs des merleaux': ZV- 128[82]- 'Les poitevins': ZB- 1- 2- 6(A)- 6(B)- 8[3] ZH- 8(A)- 8(B)- 'Merleau': ZV- 51- 52(A)- 52(B)- 76[54](J)- 76[54](K)- 'Messir laurent': ZL- 81[4](A)- 81[4](B)- 112[102](A)- 112[102](B)- 112[102](C)- 112[102](D)- 'Pigraule': ZH- 41[2]- 47[1]- 50[4]- 'Pont de bise': ZH- 69[7]- 'Prairie du lac': ZV- 193[49](B)- 193[49](AJ)- 193[49](AK)- 'Prairie du merleau': ZV- 58- 179[61]- 181[60]- 191[59](J)- 191[59](K)

**VILLENEUVE-DE-DURAS 6** ha 03 a 25 ca

'Moulin de bizet': AK- 73- 74- 75- 76

**XA 47 23 0072 01**

Parcelles de terres.

**COLAYRAC-SAINT-CIRQ 4** ha 72 a 31 ca

'Bordeneuve': A- 352- 354- 355- 357- 1409[349]

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 17/05/2023 par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchaubout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil - Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

L23VE03912

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Lionnel LE BRIS, demeurant 82 Rue Henri Barbusse 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Directeur général : Madame Agnieszka BURZAWA - LE BRIS, demeurant 82 Rue Henri Barbusse 47300 VILLENEUVE SUR LOT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN (47)

POUR AVIS  
Le Président

L23VE03764

Aux termes d'un acte SSP en date à BOE du 21/04/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **KAINO**

Siège : 8 Rue de Lacarrerotes, 47550 BOE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 6 500 euros

Objet : Conception, fabrication, installation, vente sous toutes ses formes de matériels, appareils et accessoire pour l'industrie. Recherche et développement scientifique, technique et technologique dans le secteur d'activité lié à l'industrie.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Samuel RIFF demeurant 8 rue de Lacarrerotes 47550 BOE

La Société sera immatriculée au RCS d'AGEN. Pour avis. Le Président.

L23VE03823

administrative, juridique ou autre ; la gestion, l'administration, l'exploitation, l'acquisition par tous moyens, (notamment par voie d'achat, échange, apport ou autrement) et la cession de participations dans toutes sociétés civiles ou commerciales, exerçant dans tous domaines d'activités, ces prises de participations pouvant être réalisées par la souscription ou l'acquisition de parts sociales, actions ou tous types de valeurs mobilières ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de conclusion de contrat d'agence commerciale, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Joël TCHOUGANG NONO, demeurant 35, rue Marcel Pagnol 47550 BOE né le 15 mars 1982 à DOUALA (CAMEROUN) et de nationalité belge.

La société sera immatriculée au R.C.S. d'AGEN. Pour avis. Le Président

L23VE03843



**AP2C**

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 20 avenue des lions, 47200 BEAUPUY

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AP2C

Siège : 20 avenue des lions, 47200 BEAUPUY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : Tous travaux de maçonnerie générale, construction ou rénovation, gros œuvre et second œuvre.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Alexandre CHAMBAUDET demeurant 20 Avenue des lions, 47200 BEAUPUY

Directeur général : Monsieur Clément PELLIZZARI, demeurant 4 Allée Germaine Tillon, 33650 SAUCATS.

POUR AVIS

Le Président

L23VE03847

**CONSTITUTIONS**



Société d'Expertise Comptable  
Andemos - Cenon - Langon - Mirignac - Portes  
[www.a3cudit.com](http://www.a3cudit.com)



Marmande - Bordeaux  
Tel. 05 53 76 06 06  
contact@cabinet-jc.com  
[www.cabinet-jc.com](http://www.cabinet-jc.com)

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 24 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : **O'BREIZH-BUSINESS**  
Siège : 82 Rue Henri Barbusse 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Durée : 99 ans  
Capital : 20 000 euros  
Objet : - Restaurant, grill, exploitation de jeux automatiques, ainsi que tout autre activité similaire ou connexe ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

**OXYGEN'PHARMA**  
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 900 impasse de Laborderie 47380 TOURTRES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13/04/2023 à TOURTRES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : OXY-GEN'PHARMA

Siège social : 900 impasse de Laborderie, 47380 TOURTRES

Objet social : Le conseil, l'accompagnement et la réalisation de prestation de services auprès des pharmaciens titulaires ; L'achat et la revente de produits aux pharmacies.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Madame Lydie TORNARE, demeurant 900 impasse de Laborderie 47380 TOURTRES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

L23VE03451



**VOXEL**  
Société d'Avocats  
1 rue François Neveux  
ZAC de Trenque Bât. Atrium  
47550 Boé  
Tél : 05 53 47 50 00  
Fax : 05 53 47 49 00  
[www.voxel-avocats.fr](http://www.voxel-avocats.fr)

**YPSILON**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 27.000 euros  
Siège social : 35, Rue Marcel Pagnol 47550 BOE  
R.C.S. AGEN

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à BOE du 19 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : YPSILON  
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

Siège social : 35, rue Marcel Pagnol 47550 BOE

Durée : 99 années à compter de sa date d'immatriculation au R.C.S.

Capital : 27.000 euros, divisé en 27.000 actions de 1 euro chacune

Objet : toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, administrative, financière, comptable ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ; toutes prestations de services d'assistance, d'études et de conseils en matières financière, économique, comptable, admi-

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Bruno ROLLE, notaire associé de la Société : « Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial » ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 29 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI THIERS GD.**

Le siège social est fixé à : VILLENEUVE -SUR-LOT (47300), 35 rue de Cournil.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Emmanuel GILBON demeurant à VILLENEUVE SUR LOT (47300) 35 rue de Cournil et Monsieur Eric DUPRAT demeurant à VILLENEUVE SUR LOT (9001) rue de l'Abbaye «Rouquette».

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

Le notaire.

L23VE03900

## MODIFICATIONS



SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE ENTRE-POT 2000

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE ENTRE-POT 2000, Société Civile Immobilière au capital de 1.524,49 euros, Siège social 77 Rue Gambetta 47520 LE PASSAGE. 345 034 201 RCS AGEN. Suivant délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 avril 2023 et décisions de la gérance du même jour (i) A été nommée en qualité de cogérante pour une durée illimitée la société G.M.HOLDING Société A Responsabilité Limitée au capital de 167.740 euros? Siège social Allée de Gascogne ZAC Agén Sud 47000 AGEN? 753 051 564 RCS AGEN. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence (ii) Le siège social a été transféré au Allée de Gascogne ZAC Agén Sud 47000 AGEN. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au GTC AGEN.

Pour avis  
La Gérance

L23VE03763

# LAVIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

## S.C.I. CHRISTOPHE

SCI au capital de 609,80 €  
Siège social : 43 Boulevard de la République 47000 AGEN  
RCS AGEN 380 262 162

L'AGE du 24/04/2023 a décidé à compter du 18/11/2022 de nommer en qualité de co-gérante Madame CLARISSOUX Michèle, demeurant 43 Boulevard de la République, 47000 AGEN et de co-gérant Monsieur VERGNES Christophe, demeurant 3A Rue Maurice Utrillo, 95110 SANNOIS en remplacement de Monsieur VERGNES Jacques, pour cause de décès.

Modification au RCS AGEN.

Pour avis, La Gérance

L23VE03800

## HADEL

SAS au capital de 134 800 euros  
Siège social : 1.358, Route de Saint-Sauveur, 47180 MEILHAN SUR GARONNE  
525 092 870 RCS AGEN

La société n'étant plus tenue de désigner un CAC, l'Associée unique a constaté le 31/03/2023 la fin du mandat du CAC titulaire, la société « H.AUDIT » et du CAC suppléant, la société « HOICHE & ASSOCIÉS ».

La Présidente

L23VE03824



Aux termes de l'Assemblée Générale du 25 avril 2023 de la société **EUROTECH**, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 250.000 euros dont le siège social est sis 12 rue de la Poste 47550 BOE immatriculée au RCS d'AGEN sous le n° 419 846 688, il a été décidé à effet du 25 avril 2023 :

- de transformer ladite société en Société par Actions Simplifiée unipersonnelle,

- de doter la société de ses nouveaux statuts, étant précisé que cette transformation n'a pas entraîné la création d'une nouvelle personne morale, et qu'aucune modification n'a été apportée au siège, à la dénomination sociale, à l'objet social, à la durée de la société,

- de nommer Président Mr Frédéric GARCIA demeurant lieudit Pech de DURAND 47300 VILLENEUVE SUR LOT, pour une durée indéterminée.

Et par même Assemblée Générale du 25 avril 2023 il a été constaté la fin des fonctions de Mr Frédéric, en sa qualité de gérants.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

L23VE03854



## SCI DE LA TOUPINERIE

Société civile au capital de 2 286,74 euros  
Siège social : 12 Rue Toupinerie-47200 MARMANDE  
324 823 301 RCS AGEN

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2023, il a été constaté le décès de Mme Marie BLANCHARD, cogérante, survenu le 16 septembre 2022, et il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN.

Pour avis

La Gérance

L23VE03869



Aux termes d'une décision de la société **CLOTURES ET PORTAILS DE L'AGENAIS**, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5 000 euros, dont le siège social est au 61 allée des Mousquetaires 47520 LE PASSAGE immatriculée sous le numéro 850 103 367 RCS AGEN en date du 15/03/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Pour avis

L23VE03878



CGM HOLDING

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 27 avril 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 3 000 euros.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**TRANSMISSION DES ACTIONS** : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Cédric GORRIAS, Monsieur Laurent MORASSET et Madame Mathilde SAINT-MARC, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

**PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ** : Monsieur Laurent MORASSET, demeurant 25, Impasse des Myosotis - 47480 PONT DU CASSE.

**DIRECTEUR GÉNÉRAL** : Monsieur Cédric GORRIAS, demeurant Pont Haut Saint Aignan 47140 ST SYLVESTRE SUR LOT.

Pour avis

Le Président

L23VE03903

## GÉRANT

Dénomination : **SCI VERSYLERO.**

Forme : SCI.

Capital social : 300000 euros.

Siège social : Lieu-dit LE BOURG, 47360 SAINT SARDOS.

812175438 RCS d'Agén.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 avril 2023, à compter du 22 avril 2023, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Madame Sylvie GOMILA, demeurant 4 rue de Chatillon, 75014 Paris en remplacement de Monique VERMANDE

Mention sera portée au RCS d'Agén.

L23VE03906



SARL FAVAL

Aux termes d'une décision en date du 24 avril 2023, l'associée unique de la SARL FAVAL, au capital de 2 000 euros, sise 81 Rue Péristyle du Gravier, 47000 AGEN, immatriculée au RCS sous le numéro 851 680 595 RCS AGEN, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis  
La Gérance

L23VE03909

## EXTENSION D'OBJET SOCIAL

Dénomination : **OMBILIC.**

Forme : SCI au capital de 1000 euros.

Siège social : Rue ALFRED NOBEL, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT.

888360898 RCS d'Agén.

Aux termes de l'assemblée générale mixte en date du 11 avril 2023, les associés ont décidé à compter du 11 avril 2023 d'étendre l'objet social aux activités de : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un ensemble immobilier

Vente (exceptionnelle), mise à disposition des biens appartenant à la société au profit des associés et des membres de leur famille à charge par eux d'assurer la totalité des charges et travaux d'entretien relatifs audit immeuble et toutes les autres charges

La mise en location des biens.

Modification de l'article 2 des statuts.

Mention sera portée au RCS d'Agén.

L23VE03918

## DISSOLUTIONS

## ETABLISSEMENTS DERTHEIL

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 75 489,77 euros

Siège social : «Raffin», 47250 GUERIN  
Siège de liquidation : 1020 route de Bouglon, 47250 GUERIN  
381 375 088 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17/03/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Eliane DERTHEIL, demeurant 1020 route de Bouglon, 47250 GUERIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1020 route de Bouglon, 47250 GUERIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23VE03779

## CLÔTURES



Cabinet Silva  
11 rue Paul Valéry  
47200 Marmande  
www.groupe-bdf.fr  
cabinet-silva/

## PHARMACIE DE SAINTE BAZEILLE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 50 000 €  
Siège social et de liquidation : 1 Rue du 11 Novembre - 47180 SAINTE-BAZEILLE  
533 849 048 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 20 avril 2023 au 1 Rue du 11 Novembre, 47180 STE BAZEILLE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation au 28/02/2023, déchargé Monsieur Rudy HRYHOROWICZ, demeurant 1 Rue du 11 Novembre 47180 STE BAZEILLE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE03836

## REGIMES MATRIMONIAUX



Maître Lucie  
LANTAUME-BAUDET  
Notaire Associée  
Allée de l'Albret  
47130 BRUCH

## AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte, en date du 24 avril 2023, reçu par Me Lucie LANTAUME-BAUDET, Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Frédéric BLAJAN, Brice LAGIER et Lucie LANTAUME-BAUDET, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BRUCH (47130), Allée de l'Albret, et dont le siège social est à NERAC (47600) 54 Avenue du Maréchal FOCH,

Il a été convenu entre M. Claude Yves RION, Retraité, et Mme Odette TREVISAN, Retraitée, demeurant ensemble à NERAC (47600) 1950 route d'Espians ; Nés Monsieur à ROCHEFORT (17300) le 16 janvier 1947, et Madame à BARRAN (32350) le 6 juin 1953.

Mariés à la mairie de AUCH (32000) le 16 février 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, non modifié depuis.

Que pour le seul cas de dissolution du régime par le décès de l'un d'entre eux, en présence ou non d'enfants du mariage, **les biens mobiliers corporels et les meubles meublants composant la communauté appartiendront pour la totalité en toute propriété au conjoint survivant.**

Les oppositions des créanciers pouvant exister seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour Avis

Maître Lucie LANTAUME-BAUDET

L23VE03825

- transférer le siège social du 267 Chemin d'Etaldea à MOUGUERRE 64990 au 142 Avenue Beltzaenia à MOUGUERRE 64990 ;

- prendre acte de la démission de Madame Julie DUMONT de ses fonctions de co-gérante.

- nommer en qualité de co-gérante, Madame Jennyfer DUMONT, demeurant 6 Allée Gisu Labea 64990 SAINT-PIERRE D'IRUBE, pour une durée indéterminée à compter de cette date. Monsieur Adam DUMONT demeure co-gérant.

Mention sera faite au RCS de Bayonne. Pour Avis

L23VE03745



Aux termes de l'AGO du 28/03/23 de la société J.L. 2M., SARL au capital de 142.980,61 € sise 28, rue Gambetta 64200 BIARRITZ (483 129 441 RCS BAYONNE), il a été constaté la reconstitution des capitaux propres à hauteur de la moitié au moins du capital social.

Mention sera faite au RCS de BAYONNE.

Pour avis

L23VE03817



19 Avenue du Président JF Kennedy  
BP 50330  
33695 MERIGNAC CEDEX

AUJEDA

SARL au capital de 7.500 €  
Avenue Jean-Léon Laporte Centre commercial BAB 2  
64600 ANGLET  
479.606.931 RCS BAYONNE

## CHANGEMENT DE GÉRANT

Par AGE du 29.03.2023, l'associé unique de la société a pris acte de la démission de Monsieur David BERNSTEIN de ses fonctions de Gérant et a été nommé en remplacement Madame Alice BERNSTEIN-SEBBANE, demeurant 80 Cours du Médoc - 33300 BORDEAUX.

Pour avis.

L23VE03860



EXTENCIA  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

« MAISON D'OPTIQUE ET D'AUDITION PAU »

Par abréviation « MOAP »

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10 000,00 Euros  
Siège social : 6 Ter Rue Jean Mermoz  
33140 VILLENAVE D'ORNON

R.C.S BORDEAUX : 921 154 415

## TRANSFERT DE SIEGE

Par procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 avril 2023, il a été décidé de transférer le siège social de VILLENAVE D'ORNON (33140) 6T Rue Jean Mermoz, à PAU (64000) 1 Avenue du Général Leclercq, à compter de ce même jour. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU.

Il est rappelé que la société a les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée

DENOMINATION SOCIALE : « MAISON D'OPTIQUE ET D'AUDITION PAU MOAP »

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce d'optique et d'audioprothésiste ; la

fourniture de montures, verres, solaires, lentilles, prothèses auditives et tout accessoire ; la prise à bail de tous fonds de commerce de cette nature ; la création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.

CAPITAL SOCIAL : 10 000,00 Euros divisé en 1 000 parts sociales.

GERANCE : Monsieur Thomas O'GARA, Madame Elise RAVOTEUR et Madame Lorraine MARTI, pour une durée illimitée.

Pour avis et mention,  
La gérance,

L23VE03865

## CENTRE LASER DERMATOLOGIQUE ET ESTHETIQUE DU BEARN

Société Civile de Moyens  
Au capital de 3.963,66 euros  
Siège social : 40 Boulevard Alsace  
Lorraine  
64000 Pau  
417 699 055 RCS Pau

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 20 mars 2020, le capital social a été réduit de 2.4396,20 euros pour le ramener de 3.963,66 euros à 1.524,46 euros par voie de rachat, suivi de leur annulation de 80 parts sociales, au prix de 30,49 euros par part (valeur nominale).

L'article 7 «capital social» des statuts a été modifié en conséquence :

Capital social :

- Ancienne mention : 3.963,66 euros

- Nouvelle mention : 1.524,46 euros

Au cours de la même assemblée, il a été pris acte de la démission de leur mandat de gérant des Docteurs Sophie LOUBEYRES, Pascale BOSQUET, Alina DINCA, Marie-Laure LUXCEY BELLOCCO, Olivier RIGOLET, Jean-Michel RIAUX, Nicole UTHURRIAGUE, Hélène LAPEYRE LIENARD.

Mention sera faite au RCS : Pau

L23VE03911



6 RUE THOMAS EDISON  
33160 SAINT MEDARD EN JALLES

## FOX INNOVATION ROBOTS

SAS au capital de 60 000 €  
Siège social : 24 BD MARCEL DASSAULT,  
64200 BIARRITZ  
RCS de BAYONNE n°832 792 113

## AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGE du 28/03/2023 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de BAYONNE

Pour avis

Président

L23VE03921



Yvonne VALET  
06.71.93.57.03  
cabinet@yvavocat.com  
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France - 65000 TARBES

LABORDE MICHEL CHIMIE  
SARL au capital de 50000 €  
Siège social : ZONE D ACTIVITES LES ARROUETTES 64121 Serres-Castet  
432 267 466 RCS de Pau  
L'AGE du 27/04/2023 a décidé de changer la dénomination sociale qui devient : OCTO

Mention au RCS de Pau

L23VE03924

# 64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

## CONSTITUTIONS



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC  
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Sarriena  
contact@evocats-etic.com

AMT CAPITAL

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ANGLET le 24 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : AMT CAPITAL  
Siège : 1, allée des écuries - local 4, 64600 ANGLET

Durée : 99 ans  
Capital : 1 000 euros

Objet : la prise de participations dans toutes sociétés et leur gestion ; toutes prestations de services concourant à la gestion de sociétés ; l'animation de tout groupe de société ; l'acquisition, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers ; la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ; l'aliénation du ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société ; et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Mohamed EL HADFI, demeurant 115, rue de Hausquette 64600 ANGLET

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE.

POUR AVIS

Le Président

L23VE03851

## MODIFICATIONS

le 03/04/2023, l'AGE de la SCI SB FAMILIALE, PENICHE CHERCHE MIDI, PORT DE PASSY 75016 PARIS, capital 882496,87€, rcs PARIS 810432716, objet: L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, à l'exclusion de toute location meublée; Durée: 99 ans, transfère le siège au domicile du gérant SASSUS-BOURDA Jean Gérard sis 36 rue de Saliis, 64600 ANGLET à compter du 03/04/2023. rad PARIS. im-mat rcs BAYONNE

L23VE03577

ADPI 64

SARL au capital de 7 500 €  
Siège social : 267 Chemin d'Etaldea à MOUGUERRE 64990  
RCS BAYONNE 910 803 394

## TRANSFERT DE SIÈGE ET CHANGEMENT DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale en date du 16 avril 2023, les associés ont décidé de :

**DISSOLUTIONS**

WEST DESIGN  
SARL au capital de 5.100 euros  
Siège social : 25 Allée du Moura 64200  
BIARRITZ  
801 118 720 RCS BAYONNE

Le 31/12/2022, l'AGE décide la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date, nomme liquidateur Madame Emmanuelle ZERR demeurant la Combe d'Abondance 25500 LES COMBES et fixe le siège de liquidation à 25 Allée du Moura 64200 BIARRITZ.

L23VE03829

**CLÔTURES**

WEST DESIGN  
SARL au capital de 5.100 euros  
Siège social : 25 Allée du Moura 64200  
BIARRITZ  
801 118 720 RCS BAYONNE

Le 31/12/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur Madame Emmanuelle ZERR demeurant la Combe d'Abondance 25500 LES COMBES et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de cette même date. Radiation RCS BAYONNE.

L23VE03830

**65. HAUTES-PYRÉNÉES****CONSTITUTIONS**

Le 26/04/2023, il a été constitué une SCI dénommée : PIERRE & ROSE, Siège social : 19 BIS CHEMIN DU COMTE NORD 65400 ARGELES-GAZOST, Capital : 1.000,00 €, Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil., Gérant : Pierre RUIZ, 19 BIS CHEMIN DU COMTE NORD 65400 ARGELES-GAZOST, Gérant : Isabelle LARCHEVEQUE, 19 BIS CHEMIN DU COMTE NORD 65400 ARGELES-GAZOST, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TARBES.

L23VE03876

**LOCATIONS GERANCES**

FIN DE LOCATION-GÉRANCE  
La location-gérance consentie par Monsieur Francis ALLEGRET, exerçant la profession de charpentier, couvreur, zingueur, ramonage, demeurant Chemin du Layris 65710 CAMPAN à la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ALLEGRET ET FILS, SARL au capital de 5000€, dont le siège social est Chemin du Layris 65710 CAMPAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES sous le n° 539 155 473, suivant acte sous seing privé en date à BAGNERES DE BIGORRE du 29/12/2011, du fonds artisanal de charpentier, couvreur, zingueur, ramonage, situé Chemin du Layris 65710 CAMPAN connu sous le nom d' 'ALLEGRET FRANCIS', a pris fin le 31/03/2023 par acte ssp. Pour unique avis signé, le locataire-gérant.

L23VE03898

**LA VIE ÉCONOMIQUE**

DU SUD-OUEST



SE CHARGE DE VOS  
**APPELS D'OFFRES &  
AVIS D'ENQUÊTE**

[WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM](http://WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM)

**LA VIE ÉCONOMIQUE**

DU SUD-OUEST

**HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES**

Édité par COMPO-ECHOS  
SARL au capital de 50 000 €  
Siège social : 108 rue Fondaudège  
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex  
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU  
Directeur délégué : Nicolas THOMASSET  
Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET  
Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD,  
Noëlie SANZ & Raphaëlle MOURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE  
Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,  
Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,  
Nelly BETAÏLE, Jonathan BITEAU,  
Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON,  
Vincent BIARD, Hermance HITTE  
& Marie-Amélie HUSSON

Responsable Organisation et Systèmes  
d'Information : Ophélie BROUTIER

Chargée de Webmarketing  
et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :  
Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :  
Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :  
Katia DE STEFANO

Responsable comptable :  
Florence MANOEUVRIER

Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :  
Christophe CLERTEAU

**PUBLICITÉ**

Tél. 05 56 52 32 13  
[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

Dépôt légal à parution Hebdomadaire  
Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES  
Carrer del Pla de l'Estany, sn,  
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : SUD MAILING

Commission paritaire  
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,80 €

Abonnement 1 an : 55 €

Membre Rés Hédo Eco



# Barèmes des indemnités kilométriques

Les barèmes des indemnités kilométriques de l'administration fiscale pour la déclaration des revenus de 2022 sont revalorisés en fonction de l'inflation.

Les barèmes de l'administration fiscale permettent de calculer les frais de déplacements professionnels en voiture ou deux-roues à partir du kilométrage parcouru. Ils sont destinés aux salariés qui optent pour la déduction des frais réels, aux gérants majoritaires et aux professionnels libéraux.

Les barèmes applicables à l'imposition des revenus de 2022 ont été revalorisés de 5,9 %.

Pour les véhicules électriques, le montant calculé d'après le barème est majoré de 20 %.

Le barème prend en compte la dépréciation du véhicule, la consommation de carburant, l'assurance, l'entretien et les réparations, les pneumatiques, et pour les deux-roues, le coût des casques et autres protections.

Les péages d'autoroute, les frais de stationnement (à l'exclusion de l'utilisation du garage de l'habitation principale) ainsi que les intérêts d'un emprunt pour l'achat du véhicule (au prorata de l'utilisation profes-

sionnelle), peuvent être ajoutés au montant des frais calculés d'après le barème.

Le barème kilométrique concerne principalement les salariés qui renoncent à la déduction forfaitaire pour frais de 10 % et optent pour la déduction de leurs frais réels. Il peut aussi être utilisé par les gérants majoritaires de SARL.

Les non-salariés exerçant une activité non commerciale peuvent également s'y référer à condition d'avoir opté pour cette solution dès le début de l'année et de n'avoir comptabilisé aucun des frais en question.

## ALLOCATIONS ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS

En matière sociale, le barème permet aux employeurs de calculer le montant des indemnités kilométriques, allocations ou remboursements de frais de voiture, versés aux salariés qui utilisent leur véhicule personnel à titre professionnel.

Il en est de même pour évaluer l'avantage en nature résultant de l'utilisation à titre personnel d'un véhicule appartenant à l'entreprise.

En ce domaine, le barème 2022 peut être utilisé pour les frais de l'année 2023. ■

Référence  
Arrêté ECOE2307260A du 27 mars 2023

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	MARS 2022	MARS 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	110,49	116,79	+ 5,7 %
INDICE HORS TABAC	104,89	115,92	+ 5,7 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,27 €		1 709,28 €	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 533,79	7,4%	16,4%	16,8%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 730,26	7,0%	15,2%	14,3%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 379,65	6,0%	15,4%	16,6%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 105,28	3,4%	6,9%	-4,4%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	12 855,92	0,7%	17,5%	-5,0%	13 181,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 892,64	6,6%	5,9%	6,9%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	15 875,89	6,1%	14,0%	14,0%	15 895,20	14 069,26	Allemagne
SMI	11 529,44	8,4%	7,5%	-4,6%	11 529,44	10 516,40	Suisse
NIKKEI	28 620,07	4,5%	9,7%	7,6%	28 658,83	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 264,87	0,0%	5,7%	11,5%	3 393,33	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	14,10	-0,1%	4,1%	4,6%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-43,4%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,46	-2,3%	-23,8%	44,2%	4,58	3,40	0,9%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,80	37,9%	146,0%	110,2%	2,89	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-0,8%	11,1%	-16,7%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	484,00	1,7%	2,1%	3,0%	490,00	458,00	6,8%
EAUX DE ROYAN	82,00	5,1%	-0,6%	-12,8%	83,00	76,50	7,8%
EUROPLASMA	0,48	-54,3%	-31,3%	-99,8%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	1,00	-16,0%	-34,3%	-63,0%	1,66	0,93	-
GASCOGNE	4,08	-2,2%	-8,7%	21,1%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	5,62	-8,5%	16,1%	-41,2%	7,12	4,95	1,1%
GPE PAROT (AUTO)	1,95	-0,8%	-8,9%	-17,4%	2,21	1,79	-
HYDROGENE DE FRANCE	14,50	-23,0%	-30,6%	-49,8%	22,70	13,86	-
HUNYVERS	13,05	2,0%	10,1%	9,2%	14,85	11,90	-
I.CERAM	9,00	-2,6%	-11,8%	-45,1%	13,95	8,40	-
I2S	6,15	-4,7%	0,8%	6,0%	6,45	5,85	1,1%
IMMERSION	3,54	0,3%	38,3%	-44,3%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,20	21,0%	20,8%	-17,9%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	2,24	-19,6%	45,5%	-18,4%	3,13	1,47	-
LECTRA	34,30	-4,1%	-2,6%	-14,3%	40,70	33,55	1,4%
LEGRAND	85,38	5,9%	14,1%	1,8%	89,52	75,22	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,35	0,0%	-12,5%	-50,7%	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	-0,8%	101,7%	14,0%	2,46	1,20	-
OENEO	14,60	4,3%	4,3%	6,6%	15,50	12,85	2,1%
POUJOLAT	23,60	-4,8%	-15,1%	10,4%	32,60	22,90	1,0%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,78	21,3%	44,8%	7,9%	4,78	3,40	-
VALBIOTIS	3,30	-17,5%	-8,3%	-50,7%	4,44	3,30	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**  
www.alienorcapital.com

# Le retour du « Tracteur Tour » !

Du 25 au 30 mai prochain, des agriculteurs youtubeurs vont traverser les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, pour faire découvrir aux Français la richesse de leurs terroirs. Insolites !

Par Vincent ROUSSET

**S**uite au succès des deux éditions précédentes, les « Agriyoutubeurs » repartent à la rencontre des agriculteurs locaux, de leurs exploitations et de leurs communes. Le but de ce road trip paysan est d'informer sur les enjeux de l'agriculture française d'aujourd'hui et de demain. Ils veulent aussi mettre en lumière la diversité et le savoir-faire des métiers agricoles.

Lors de l'année 2022, les Agriyoutubeurs avaient rencontré en moyenne 300 personnes par journée sur les communes et exploitations visitées.

## AGRICULTEURS INFLUENCEURS

C'est en 2021 que les agriculteurs influenceurs David Forge, Gaël Blard, Jean-Loup Chatard, Alexandre Richard et Alexandre Perault ont décidé de s'unir pour créer le Tracteur Tour. Cette année, 5 nouveaux agriculteurs rejoignent cette équipe qui fait preuve d'une forte solidarité : Étienne Fourmont, Marc Ponroy, Corentin Le Baut, Pauline Garcia et Bastien Couture.

## NOUVEAUX HORIZONS

Bercés par l'agriculture depuis leur plus jeune âge, ils travaillent leurs exploitations avec passion et fierté.

Au fil des années, ils se sont développés et ont mis en avant une agriculture raisonnée et novatrice. C'est pour expliquer leur métier et attirer l'attention des nouvelles générations qu'ils ont lancé chacun leur chaîne



YouTube. Échanger sur leurs méthodes de travail dans le respect du sol et de l'animal, partager des astuces et conseils sur les outils et matériels agricoles, se faire écouter et entendre au travers des différentes vidéos qu'ils postent, sont leur principale motivation. Fin mai, ils silloneront 7 départements pour rencontrer les Français, les sensibiliser, débattre avec eux et échanger avec le grand public.

Pour cette 3<sup>e</sup> édition, ils traverseront donc la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, avec au total plus de 900 kilomètres, à bord de trois tracteurs. Ils vont parcourir une douzaine de communes et d'exploitations (le matin pour les communes et l'après-midi pour les exploitations) afin de nous faire découvrir différents villes et villages, le quotidien des agriculteurs et donner à comprendre la complexité de leurs métiers pour sortir des *a priori*. Qu'ils soient céréaliers, éleveurs, viticulteurs, maraîchers, la même passion les rassemble : la terre et les animaux. À l'image d'un Tour de France, ces agriculteurs passionnés profiteront de cette aventure pour échanger en permanence avec leur communauté qui les suivront via les réseaux sociaux et aussi sur site, chaque jour, au cœur de l'événement. ■